



**Sologne Nature**  
**Environnement**



**RAPPORT ANNUEL**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**DU 6 MAI 2023**



# SOMMAIRE

RAPPORT MORAL.....	6
--------------------	---

## 1. ÉTUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE..... 8

Inventaires faunistiques sur des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).....	9
Améliorer la connaissance de la biodiversité du site, rédaction de fiches de gestion et réalisation d'un chantier de restauration de l'Espace Naturel Sensible du Chêne à Pruniers-en-Sologne.....	9
Inventaire des arbres remarquables et arbres gîtes et suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux sur l'Espace Naturel Sensible de l'Étang du Puits.....	9
Contrat de suivis des 4 Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Loir-et-Cher sous convention avec le Conseil Départemental et les communes.....	10
Réalisation d'un sentier d'interprétation à l'Espace Naturel Sensible (ENS) de l'Étang des Lévrays [1] et aménagement de l'observatoire d'oiseaux.....	11
Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire sur le Beuvron.....	11
Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire sur le Cosson.....	12
Opération Havre de paix pour la Loutre en Sologne.....	12
Suivi de la Cistude d'Europe.....	13
Programme d'actualisation des connaissances sur la répartition des Chiroptères en Sologne et Vallée du Cher	14
Actualisation des connaissances sur les plantes messicoles en Sologne.....	14
Inventaire de la Biodiversité Communale de Villefranche-sur-Cher.....	15
Inventaire de la Biodiversité Communale Le Controis-en-Sologne.....	15
IBC Vannes-sur-Cosson.....	16
Suivi des Amphibiens de l'installation de stockage de déchets de Villeherviers.....	16
Objectif MARES.....	16
Autoroutes et biodiversité.....	17
Inventaire floristique sur la Sauldre en Centre-Ville de Romorantin - SMABS.....	17

## 2. SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ..... 18

Introduction.....	19
Chéquiers Nature Cher.....	19
Programme éducatif de Romorantin-Lanthenay.....	20
Accueil de Loisirs de Pruniers-en-Sologne.....	20
Écobalades.....	21
CREED.....	21
Parc floral d'Orléans – La Source.....	21
Participation aux projets du Graine Centre-Val de Loire.....	22

Autres interventions et partenaires.....	22
Référent climat & énergie .....	22
Animation sur l'Espace Naturel Sensible de l'Etang du Puits – Argent-sur-Sauldre .....	22
Programme de découvertes nature « Sologne, Naturez-vous ! ».....	23
Les Estivales de l'Eau .....	24
Animation sur l'Espace Naturel Sensible de l'Etang du Puits – Cerdon du Loiret .....	24

### 3. MEDIATION – ACCOMPAGNEMENT ..... 25

Objectif Climat 2030 : s'adapter aux changements climatiques .....	26
Alertes aux polluants : agir sur son environnement. ....	26
Participation aux réunions institutionnelles : .....	27

### 4. VIE DE L'ASSOCIATION ..... 28

Site Internet de l'association .....	29
Lettre Sologne Nature Infos .....	29
Réseaux sociaux.....	29
Le forum des associations .....	30
Fête de l'Automne et du Champignon .....	30
Journée des adhérents .....	31
Les adhérents en 2022 .....	31
Commission communication et vie associative .....	32
Groupe ornithologique.....	32
Comptages des oiseaux d'eau hivernants .....	32
Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux en Sologne .....	32
Groupe botanique.....	33
Groupe mammifère.....	33
Suivi annuel des sites d'hibernation des chauves-souris en vallée du Cher .....	33
Weekend Naturaliste Sologne .....	33
Création de la base de données naturaliste en ligne Obs'Sologne.....	34

## REMERCIEMENTS ..... 34

## RAPPORT FINANCIER ..... 35

Résultat de l'exercice 2022 .....	35
Résultat corrigé suite à erreur avancements projets 31/12/2021 .....	36
Bilan 2022.....	37
Prévisionnel 2023 .....	38-39

# PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



Sologne Nature Environnement (SNE) est la principale association d'étude et de protection de la nature et de l'environnement de Sologne.

## SNE C'EST :

- plus de **300** adhérents répartis sur toute la Sologne et sa périphérie
- une équipe pluridisciplinaire de **8** salariés
- plus de **12 000** personnes sensibilisées par an
- des dizaines de partenaires publics et privés
- bientôt **40** ans d'expérience
- Un budget de **400 000 €** par an

## NOS PRINCIPALES MISSIONS



**L'étude de la faune et de la flore** d'une incomparable richesse et diversité. En effet, **on ne peut protéger que ce que l'on connaît bien.**



**L'éducation et la sensibilisation à la nature et à l'environnement**



**La protection de l'environnement.** Dans le contexte actuel, il est nécessaire de travailler sur le **changement climatique, l'eau, les déchets...**



**L'accompagnement d'acteurs publics ou privés** dans leurs démarches de **développement durable.**



Affiliée à France Nature Environnement, à travers sa Fédération Régionale France Nature Environnement - Centre-Val de Loire, elle participe aussi à de nombreuses commissions (départementales, régionales et nationales), pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques liées particulièrement à l'aménagement du territoire.

Elle agit en faveur de la valorisation écotouristique du patrimoine naturel solognot.

Elle contribue également, à travers de nombreuses études et divers programmes scientifiques, au suivi et à l'inventaire des espèces et des habitats d'intérêt patrimonial afin de favoriser les actions conservatoires.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DÉBUT 2022



Etienne  
VERSCHUEREN,  
Président



Danielle  
ATTIA-SCHUSSLER,  
Vice-Présidente



Nicole FOUILLIT,  
Vice-présidente



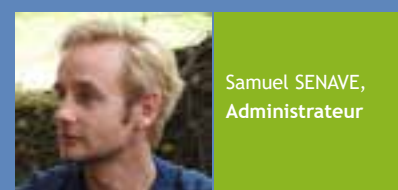
Noël PARROT,  
Secrétaire



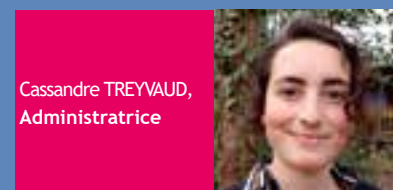
Didier ROUX,  
Trésorier



Yvon CHÉRY,  
Administrateur



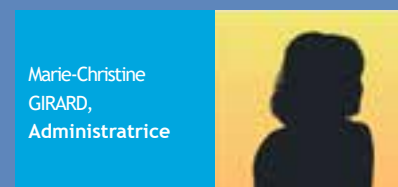
Samuel SENAIVE,  
Administrateur



Cassandre TREYVAUD,  
Administratrice



Jean-Claude LECHELON,  
Administrateur



Marie-Christine  
GIRARD,  
Administratrice

## L'ÉQUIPE SALARIÉE EN 2022



Patrice DEVINEAU,  
Directeur



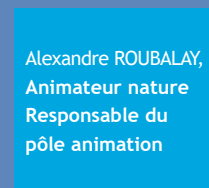
Laurence GUYADER,  
Secrétaire comptable



Charlotte LAFFOLAY,  
Responsable du  
pôle communication  
et infographie



Clotilde ROBERT,  
Chargée de  
communication et  
graphiste



Alexandre ROUBALAY,  
Animateur nature  
Responsable du  
pôle animation



Kelly DUHORNAY,  
Animatrice nature  
Coordinatrice de  
projets



Sarah BRICARD,  
Animatrice nature  
Coordinatrice de  
projets



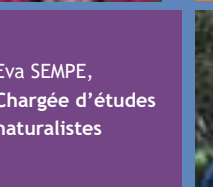
Jean-Baptiste  
BOUFFETTE,  
Chargée de mission  
Environnement et  
Biodiversité



Angélique VILLEGER,  
Chargée d'études  
naturalistes



Eva SEMPE,  
Chargée d'études  
naturalistes



L'équipe des permanents comptait 11 salariés permanents en 2022, tous en CDI. Patrice Devineau, Directeur et Charlotte Laffolay, Chargée de communication et graphiste, sont partis pour d'autres horizons. Nous avons recruté 2 CDI, Clotilde Robert pour remplacer Charlotte au poste de Chargée de Communication et graphiste et Isabelle Gasselin au poste de Directrice ainsi que 3 CDD pour surcroît d'activité : Patricia Cabrera et Marion Planet au pôle animation pendant 2 mois et Méline Besson au pôle études pendant 5 mois. Nous avons pu accueillir Pauline Ledu et Sophie Diagne, volontaires en service civique, ainsi que Maëlle Devidal, stagiaire.

# RAPPORT MORAL

Trois actualités à caractère d'urgence impérieuse se sont télescopées depuis l'élection de notre nouveau Conseil d'Administration. Souvenez-vous ! Le 11 juin à cette AG désastreuse, je fus élu sur

l'idée de mettre en place une procédure de type « Recherche Action ». Cela consiste à faire naître chez chaque acteur d'une structure un regard autocritique sur les actions et missions qu'il assure. Le but est d'améliorer le sens et l'action de lui-même en vue de la réussite de l'Association. Cette auto construction du rôle de chacun s'ajoute à l'addition de celle des autres dans une biodiversité d'avis dont la structure bénéficie en bien commun de tous.

## LA PREMIÈRE URGENCE ÉTAIT DONC SALARIALE.

Facile à identifier tant elle était visible à l'AG, cette urgence prenait le visage d'une souffrance des salariés au travail, soumis à un contrôle rigoureux au prétexte d'un dérapage incontrôlé des heures supplémentaires. L'incompréhension et les tensions auraient pu aboutir à l'implosion qui n'eut pas lieu grâce à l'implication passionnée des salariés pour leur mission. Certains sont quand même partis mais le noyau ici présent reste le socle solide sur lequel nous avons rebondi. Je les remercie passionnément aussi !

Pour résoudre cet aspect conflictuel nous avons échangé lors de rencontres salariés-administrateurs et surprise de taille ! Certaines ne connaissaient aucun administrateur au bout de 9 mois de présence ! La tension y est miraculeusement retombée

comme s'est dégonflé le ballon « heures sup » 4400 euros payées au-delà des heures récupérées conformément à la convention collective, la belle affaire !!!

Pendant cette période de découverte mutuelle, je découvrais une autre situation explosive. Nous avions eu recours à un crédit « revolving » pour payer les salaires de septembre, facilité financière de 60 000 euros installée depuis septembre 2021... Ce qui paraît curieux puisque les bilans se succédaient positivement d'une année à l'autre. De plus les ruptures conventionnelles de l'ancien directeur et de la chargée de communication arrivaient à échéance en octobre pour 42 000 euros.

La bagatelle d'un trou de 102 000 euros nous attendait.

## LA DEUXIÈME URGENCE ÉTAIT DONC FINANCIÈRE.

J'ai demandé à rencontrer Le Commissaire aux comptes et l'expert-comptable en septembre pour comprendre pourquoi ? Alors que l'AG du 11 juin avait présenté un bilan positif de 1139 euros. C'était la faillite à court terme.

**Mais trois miracles ont eu la bonne idée de s'annoncer :**

- 1: Les dettes au Crédit Agricole étaient renvoyées à échéance de juin 2023 au paiement de la Convention Verte de la Région.
- 2: J'ai eu la bonne idée de mensualiser les indemnités de ruptures, qui courent aujourd'hui jusqu'en juillet 2023 car eux même avaient écrit qu'ils ne couleraient rien à terme puisque leur remplaçants étaient moins chers, l'équilibre se situait au bout de 18 mois. C'est devenu une réalité
- 3: La directrice restait en absence médicale prolongée et son salaire n'était plus à charge.

D'une certaine manière, nous remercions le Crédit Agricole, les deux démissionnaires (mais indemnisés quand même) qui ont accepté l'étalement, et la nouvelle directrice qui nous économise ses charges. Et surtout nous remercions nos salariés devenus piliers de leur

propre gouvernance en prenant en charge et responsabilité leur fonctionnement. Ils sont trois co-directeurs aujourd'hui, qui ont appris dans le cambouis à construire une gestion rigoureuse de chacune des missions, un suivi des paiements et une prospection vers de nouveaux contrats.

La période fut tendue, lourde de stress pour tout le monde. Mais le bateau a tenu.

**Durant cette période de mise en relation des personnes et de clarification financière, l'ancienne Présidente a fini par démissionner en s'appuyant sur trois raisons :**

- 1: Elle avait demandé un audit de fonctionnement aux financeurs à l'AG et rien n'était fait.
- 2: Elle s'attendait à ce que la nouvelle présidence veuille déconstruire le règlement intérieur, alors qu'il permet à chacun de trouver l'information sur la vie à SNE, disait-elle.
- 3: Et enfin qu'aucun outil « Qualité » n'aurait été mis en place.

Pour éclairer sur les réponses à donner et surtout sur l'absolue différence, je dirais philosophique, de gestion d'une association entre avant et après le 11 juin, je vais faire état des comptes rendus des CA précédents car il est vrai que ce rapport moral dont je vous parle pour l'instant ne commence qu'en juillet et non en janvier. Or le CA du 18 janvier cristallisait déjà les tensions avec règlement intérieur, avec déclarations d'intention de la Présidente et avec un témoignage solennel du vice-président, avec une gestion du temps contrainte, avec la disparition de la présence SNE au Graine (120 heures par an)

Même les indemnités de ruptures sont déjà installées et évaluées à 42000 euros environ qui sont provisionnés, c'est écrit noir sur blanc au 18 janvier 2022. Puis au CA du 10 Mai outre trois démissions d'administrateurs, deux exclusions sont prononcées, le RI est validé et l'engagement de la directrice est validé par un contrat plus que succinct.

Les salariés n'ont pas voix au chapitre les ordres sont impérieusement prescrits. Ni les adhérents, ni les bénévoles actifs ne connaissent les enjeux et participent aux choix et les finances sont utilisées sans vérifier que les fonds sont réels. FOI DE CERTITUDES !

Quand on regarde d'ailleurs la gestion des comptes il est démontré que le pactole initial de 2016 de 236 000 euros a été

consommé par doses successives de 10, 20 ou 40 000 euros chaque année, démontrant ainsi que SNE, quand on y regarde de près, cumule un déficit chronique depuis 2016.

La Covid a bien sûr aggravé les choses mais n'est pas la cause du déficit.

Aujourd'hui l'Audit est fait en interne, ce qui n'empêche pas de se faire aider par le Conseil Régional (et c'est en cours),

Je remercie les Commissaires aux comptes et l'Expert-comptable et encore une fois les salariés qui ont abouti à une lecture au centime près. L'Audit est vraiment complet, là où normalement le regard se porte sur les comptes par des sondages, aujourd'hui tout a été passé au crible. Ces progrès ne résultent pas d'un CA omnipotent mais d'investissements partagés de chacun, avec l'appui de commissions de travail que nous avons voulues mettre en place avec vous, à la journée des adhérents du 5 novembre 2022.

Depuis cette journée, 4 groupes se réunissent et examinent collectivement telle ou telle déclaration à faire, telle ou telle décision à défendre, telle ou telle communication à faire et tel ou tel aspect financier. Les travaux sont encore balbutiants mais nous sommes devant un mur, je veux parler de cette autre urgence.

## LA TROISIÈME URGENCE EST DONC CLIMATIQUE, ÉCOLOGIQUE.

La biodiversité n'arrête pas de s'effondrer, le climat de se réchauffer.

Nous avons encore trop timidement affronté les projets nocifs, les inerties suicidaires, ou certains errements. Un seul communiqué a été diffusé au sujet du projet des Pommeraux. Une seule procédure judiciaire continue contre la chasse des blaireaux.

Il faut que nous construisions des discours clairs et reconnaissables reflétant notre identité forte de nos convictions naturalistes en défense de la biodiversité.

“ JE SOUHAITE UN BON AVENIR À  
SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT ”

Etienne Verschueren  
Président de Sologne Nature Environnement



A photograph of a person wearing a brown hat, a pink sleeveless shirt, and olive green cargo pants, standing in a grassy field next to a stream. The person is holding a long pole or tool. The background shows a dense forest of green trees.

# ÉTUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE

S'APPUYANT SUR UNE CONNAISSANCE ACQUISE SUR LE TERRAIN DEPUIS PRESQUE 40 ANS, SNE MET À DISPOSITION SES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET JURIDIQUES AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DU SECTEUR PRIVÉ EN MATIÈRE D'EXPERTISE CONSEIL EN GESTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT (AVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE, PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS...)

## INVENTAIRES FAUNISTIQUES SUR DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) se définit comme un secteur du territoire national sur lequel les experts scientifiques et naturalistes ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel (faune, flore et milieux).


En 2022, nous avons réactualisé 6 sites ZNIEFF, 4 dans le département du Loir-et-Cher et 2 dans le département du Cher. Il s'agit des sites suivants : Etang de l'Arche (Chémery), Etang Bézard (Lassay-sur-Croisne), Etang de la Grande Corbois (Saint-Viâtre), Prairies et mares de Baltan et du Moulin Neuf (Villeherviers), Prairies humides des Aujonnières (Nançay) et Etang de Fontenay (Nançay). Les groupes suivants ont été recensés : oiseaux, mammifères (hors chauves-souris), amphibiens, reptiles, odonates, lépidoptères et orthoptères.

Sur le site de l'étang de Fontenay, nous avons découvert une importante station d'une plante protégée : le Fluteau nageant.

De plus nous avons proposés un nouveau site ZNIEFF pour ses valeurs en termes d'habitats, de flore et d'odonates. Il s'agit de l'étang de la Jourdinerie, sur la commune de Vouzon (41).



Etang de la Jourdinerie (E. Sempé)



Fluteau nageant sur l'étang de Fontenay (E. Sempé)

## AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ DU SITE, RÉDACTION DE FICHES DE GESTION ET RÉALISATION D'UN CHANTIER DE RESTAURATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DU CHÊNE À PRUNIER-SOLOGNE

Sologne Nature Environnement (SNE) est signataire d'une convention tripartite pour ce site ENS avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher (CD41) et la commune de Pruniers-en-Sologne.


Pour 2022 nous avons proposé à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) et au CD41 d'améliorer les connaissances sur plusieurs espèces patrimoniales et déterminer leur état de conservation (amphibiens, libellules et flore).

Par la suite nous avons rédigé des fiches de gestion pour une meilleure prise en compte des exigences des espèces patrimoniales.

En automne, un chantier de restauration sur les fossés qui relient les mares a été réalisé par une entreprise de génie écologique, accompagné par SNE. Nous espérons que ces travaux permettent un meilleur fonctionnement hydraulique et que les niveaux d'eau rehaussés pourront permettre une plus grande période en eau des 2 mares principales.



Mare de l'ENS du Chêne (E. Sempé)



Chantier de restauration sur les fossés du site (E. Sempé)

## INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES ET ARBRES GITES ET SUIVI DE LA NIDIFICATION DES OISEAUX PATRIMONIAUX SUR L'ENS DE L'ÉTANG DU PUIITS

Suite à la réalisation du plan de gestion du site ENS interdépartemental (Conseils départementaux du Cher CD18 et du Loiret CD45) de l'Étang du Puits en 2021, l'importance d'une meilleure connaissance des milieux autres que l'étang, et les espèces faunistiques et floristiques qu'on y trouve, a été soulignée.

La forêt couvre presque la moitié de la surface de l'ENS (environ 45 %), avec la plus grande partie couverte par des boisements de chênes. Le milieu forestier n'avait jamais encore été pleinement évalué, bien que des données ponctuelles sur les oiseaux et autres groupes faunistiques ont fait partie d'inventaires antérieurs.

Un inventaire des arbres remarquables et des arbres gîtes, sur l'ensemble de la forêt du site, en dehors des espaces dédiés à l'accueil du public (aires de pique-nique, zones attenantes aux plages) a été réalisé.

L'enjeu de cette action était le marquage et l'évaluation des arbres de grande taille (diamètre supérieur à 50 cm) et celle des arbres cavitaires, pour leur conservation. Ces arbres constituent un habitat de vie important pour des nombreuses espèces animales (oiseaux, chauves-souris, mustélidés, insectes). La préservation des arbres est essentielle pour la faune sylvoicole du site.

Sur la totalité des 486 arbres remarquables identifiés, 69 sont des arbres gîtes (présence de cavités, trous de pics, écorce décollée).

Il s'agit pour la plupart de Chênes pédonculés. Seulement 4 arbres sont des Châtaigniers communs, 4 sont des Pins sylvestres et 4 autres sont des Chênes rouges d'Amérique.



Sous-Bois étang du puits(E. Sempé)

Arbre remarquable - étang du Puits (E. Sempé)

Le deuxième projet réalisé en 2022, est le suivi des oiseaux patrimoniaux nicheurs inféodés aux roselières. Il s'agit en priorité de 3 espèces d'oiseaux pour lesquels l'Étang du Puits est un des derniers refuges de la Sologne : le Blongios nain (2 à 4 couples nicheurs depuis 2014), la Rousserolle turdoïde (2 à 3 couples nicheurs depuis 2016) et le Héron pourpré (2 à 4 couples nicheurs depuis 2013).

Un suivi annuel de la nidification de ces espèces figure parmi les priorités des actions à réaliser. En plus de l'inventaire de l'avifaune, le plus complet possible, le succès de reproduction et l'évolution du milieu de vie des oiseaux fait partie de ces suivis.

Les résultats pour 2022 sont : pour le Blongios nain 2 couples nicheurs, pour la Rousserolle turdoïde 3 couples nicheurs et pour le Héron pourpré 4 couples nicheurs. Une nouvelle espèce nicheuse, le Busard des roseaux, se rajoute à ce beau tableau d'oiseaux patrimoniaux présents sur le site en 2022, avec un couple nicheur.

La reproduction de ces espèces dans les roselières de l'étang est particulièrement remarquable tant au niveau de la Sologne qu'au niveau régional ce qui est un signe de la bonne santé écologique de ce milieu.



Blongios nain (F. Pelsy)



Héron pourpré (F. Pelsy)

## CONTRAT DE SUIVIS DES 4 ENS DU LOIR-ET-CHER SOUS CONVENTION AVEC LE CD41 ET LES COMMUNES

Il s'agit de 4 sites ENS : l'Étang des Lévrays à Nouan-le-Fuzelier, la Grande Prairie à Pierrefitte-sur-Sauldre, le Terrain du Chêne à Pruniers-en-Sologne et le site de Baltan à Villeherviers.

Pour ces sites SNE assure, en plus d'une veille concernant d'éventuelles changements, la création et l'animation d'un comité de suivi et l'organisation d'animations à destination du grand public et des scolaires (pour 2 des sites). La coordination, la communication et la synthèse des actions menées et les bilans annuels par site sont également réalisés.

Dans ce cadre SNE réalise les actions suivantes :

- Réunion annuelle du Comité de Suivi pour chaque site
- Suivi de l'état des sites et veille des aménagements
- Organisation d'animations à destination du grand public (une

animation par site)

- Réalisation de programmes éducatifs avec les scolaires des communes propriétaires des sites ou environnantes (en 2022, 2 communes)
- Coordination, Communication et Bilan des 4 sites ENS

## RÉALISATION D'UN SENTIER D'INTERPRÉTATION À L'ENS DE L'ÉTANG DES LÉVRYS ET AMÉNAGEMENT DE L'OBSERVATOIRE D'OISEAUX

La réalisation des panneaux et l'installation, commencée en 2021, a finalement été terminée en 2022.

Nous avons proposé la réalisation de ce sentier composé d'un panneau d'accueil, de 16 pupitres thématiques et de 4 panneaux de présentation des oiseaux d'eau dans l'observatoire. Des bornes directionnelles étaient disposées le long du sentier ainsi que 15 bancs.

Deux barrières coulissantes seront implantées afin de réguler l'accès sur des chemins secondaires peu empruntés vers la zone fragile de la queue de l'étang comportant un panneau « Zone de quiétude des oiseaux nicheurs ».



Panneau d'entrée du sentier (E. Sempé)

L'observatoire a été modifié pour de meilleures conditions d'observation. Il s'agissait principalement de revoir complètement les ouvertures inadaptées, dangereuses et dégradées, en réduisant leur surface pour que les observateurs soient moins visibles des oiseaux et en supprimant les ouvrants vers l'extérieur. L'observatoire a été agrémenté de 4 panneaux explicatifs sur l'avifaune de l'étang et un brise-vue en brémaille au niveau de l'accès a été installé.

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE EN SOLOGNE ET MISE EN PLACE D'UNE GESTION CONSERVATOIRE SUR LE BEUVRON

La Loutre d'Europe est un carnivore semi-aquatique qui occupe tous les types de cours d'eau, rivières, étangs, et mares. En France, elle était autrefois présente sur l'ensemble du territoire et a subi un important déclin au cours du 20ème siècle. Au cours des années 90, des mouvements de recolonisation se sont amorcés mais cette recolonisation est très lente, en raison du faible taux de reproduction de l'espèce et de l'essor de nouvelles menaces comme l'intensification du trafic routier. Bien présente le long de la Loire, mais encore discrète sur le Cher, la Loutre recolonise progressivement la Sologne via les rivières telles que la Sauldre, le Beuvron ou le Cosson. Notre territoire constitue ainsi une des limites Nord de sa répartition. Plus de 10 ans après les dernières études, SNE a lancé un nouveau programme d'études, soutenu par l'AELB et le CD41. Il a plusieurs objectifs : améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur le Beuvron, identifier

les menaces anthropiques en étudiant la dangerosité de certains ponts départementaux vis-à-vis de la mortalité routière, et maintenir ou restaurer les corridors de déplacement de la Loutre. En 2020, nous avons ainsi mis en réseau une dizaine d'acteurs sur le sujet. Avec eux, un fort travail de concertation et d'entraide est réalisé avec les 2 services du CD41 (voirie et biodiversité), le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB). De nombreuses prospections ont été menées sur le Beuvron avec plusieurs partenaires du projet. Elles ont permis de découvrir des indices de présence de la Loutre à la confluence entre la Loire, le Beuvron et le Cosson, à Candé-sur-Beuvron. L'espèce est donc toujours présente sur le cours d'eau. Il semble donc important d'agir pour favoriser son retour dans les meilleures conditions possibles. La dangerosité de 29 ponts départementaux enjambant ce cours d'eau a donc été évaluée.



Seulement 16 % des ouvrages sur le Beuvron présentent un risque fort à très fort pour l'espèce. Bien que ce chiffre soit plutôt faible, il est important de mettre en place un programme d'actions pour rétablir la continuité écologique sur ce cours d'eau. Ainsi, en 2021, le pont départemental de Cellettes est aménagé via un encorbellement. Celui-ci permet le passage de la Loutre et des autres mammifères, en toute sécurité, sous le pont. Il est surveillé par un piège photographique jusqu'au 28/06/2022.

À ce jour, aucune loutre n'a été photographiée. Mais, l'encorbellement est très emprunté puisqu'il y a eu 382 contacts de 17 espèces différentes. Le Mulot est la première espèce observée. Mais, les photographies d'une Martre des pins et d'un hérisson, sont encourageantes et prouvent l'efficacité de l'ouvrage. Patience, la Loutre finira par le traverser pour recoloniser la Sologne et le Beuvron.

## AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE EN SOLOGNE ET MISE EN PLACE D'UNE GESTION CONSERVATOIRE SUR LE COSSON

Riche de l'expérience acquise sur le Beuvron, SNE renouvelle cette étude en la déclinant sur le Cosson, toujours soutenue par l'AELB et le CD41. Les objectifs sont les mêmes : améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur le Cosson, identifier les menaces anthropiques telles que la dangerosité de certains ponts vis-à-vis de la mortalité routière, et maintenir ou restaurer les corridors de déplacement de la Loutre. En 2021, nous avons ainsi mis en réseau différents acteurs tels que l'OFB, le SEBB et le Château de Chambord. Avec eux de nombreuses prospections ont été menées sur le Cosson. Elles confirment de nouveau la présence de la Loutre à la confluence avec le Beuvron, mais aucun indice n'est retrouvé sur le reste du cours d'eau.

La dangerosité de 16 ponts départementaux enjambant ce cours d'eau a donc été évaluée. Seulement 12,5 % des ouvrages sur le Cosson présentent un risque fort à très fort pour l'espèce.

En octobre 2022, nous avons installé un encorbellement sous le pont du Cosson à Candé-sur-Beuvron. Le premier jour des travaux, nous avons découvert une épreinte de Loutre ! Une première sous ce pont. Les travaux ont duré 2 jours. Un piège photographique a été installé. Il est relevé tous les mois pour suivre l'efficacité de l'aménagement et ceux durant une période d'un an. A ce jour, aucune Loutre, mais un individu est bien passé (dans l'eau peut-être), puisqu'une Loutre a été photographiée à Saint-Gervais-la-Forêt en décembre. Le suivi se poursuit jusqu'à l'automne 2023. Patience est donc le maître mot pour l'observation de cet animal emblématique de nos rivières.



## OPÉRATION HAVRE DE PAIX POUR LA LOUTRE EN SOLOGNE

La préservation de la Loutre passe aussi par la préservation de ses sites de repos. Ainsi, en 2021, SNE a lancé un nouveau projet, soutenu cette fois encore par l'AELB et le CD41.

Les objectifs de ce nouveau projet sont les suivants : améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition de la Loutre sur le bassin du Cher, impliquer les collectivités territoriales dans la prise en compte de l'espèce via les politiques publiques liées à l'aménagement et à la

gestion des zones humides, et améliorer le potentiel d'accueil des habitats de la Loutre sur le Cher.

La commune impliquée dans ce projet est celle de Villefranche-sur-Cher. Après une rencontre avec la municipalité, celle-ci s'est engagée dans un conventionnement Havre de Paix sur le site de la Plage. Ce conventionnement, cosigné par la commune, SNE et la Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères (SFEPM), permet d'offrir à la

Loutre des espaces de tranquillité, propices au repos et parfois même à la reproduction. La convention liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure.

En parallèle, la fréquentation de la Loutre sur la Plage est étudiée à l'aide de prospections mensuelles sur 1 an. Des pièges photographiques ont également été installés pour suivre la zone. Aucune Loutre n'a été photographiée mais une épreinte a été découverte le 14/04/2022. La Loutre utilise donc bien le site et le marque. De plus, elle est vraiment installée à proximité du site, car de nombreux autres marquages sont recensés fréquemment autour de la Plage.

Le site a aussi été aménagé en 2022 en faveur de l'accueil de l'espèce. Pour cela, une catiche a été construite par les bénévoles, administrateurs et salariés de l'association. Il s'agit de la première

catiche artificielle construite en Sologne et une des rares présentes en Région Centre-Val de Loire (Région CVL). Fort de cette première expérience, un second chantier a été initié à proximité de la plage pour construire d'autres catiches pouvant accueillir l'espèce pour son repos ou sa reproduction. Cette fois-ci une classe BTS Gestion et Protection de la Nature de Vendôme est venue 2 jours en Sologne. Cette classe a bénéficié d'une formation théorique par l'association. L'objectif de celle-ci était de faire connaître l'espèce, faire connaître les techniques d'inventaires des mammifères et les mesures de protection à mettre en œuvre. Puis, les élèves ont été formés à la reconnaissance des indices de présence de la Loutre et des autres mammifères sur la plage et ses alentours. Enfin, ils ont activement participé à la protection de l'animal puisqu'ils ont construit 3 catiches supplémentaires. Depuis, les catiches et le site de la Plage, sont suivis mensuellement afin d'évaluer leur fréquentation et leur évolution.



Catichette plage de Villefranche sur Cher



BTS GPN catiche

## SUIVI DE LA CISTUDE D'EUROPE

La Cistude est la seule tortue présente en France qui est inféodée aux eaux douces. On la retrouve dans les étangs et les rivières où elle partage son temps entre bain de soleil et glanage de nourriture. En Sologne, la Cistude est peu commune. Un étang est connu depuis 1990 pour accueillir des Cistudes. Grâce à la sensibilisation du propriétaire de cet étang, la population est étudiée depuis 2011 avec le soutien de la DREAL et de la Région CVL. Depuis 2018, de nombreuses découvertes sont obtenues par SNE sur cette population. La taille de la population est évaluée. La station de ponte de celle-ci est découverte. Menacée, elle est protégée, dès 2020, par un filet électrifié qui repousse les prédateurs qui dévorent les œufs de Cistude, ce qui menace le devenir de la population.

En 2021 et 2022, une nouvelle étude améliore les connaissances sur les jeunes Cistudons, ou émergents. Les résultats des suivis des 2 années sont diamétralement opposés. La première année de suivi 21 nids sont surveillés, tandis qu'en 2022 seulement 5 nids ont été recensés. En 2021, les Cistudons avaient quitté le nid entre le 01/03 et le 24/04. En 2022, les émergences ont eu lieu le 04 et le 09/04. Des petits étaient même encore présents au nid le 12/05. En 2021, 191 œufs ont été pondus sur la station et 178 ont éclos. Tandis qu'en 2022, 89 œufs ont été pondus et 19 émergents ont été observés. Cela signifie qu'en 2020, dans 93% des cas, les pontes réalisées ont produit des jeunes. Tandis qu'en 2021, dans 21% des cas, les pontes réalisées ont produit des jeunes. Le printemps et l'été de l'année 2020, était chaud et sec, donc favorable à la ponte et au développement

des embryons. Tandis que les deux mêmes saisons de l'année 2021, étaient fraîches et pluvieuses. Ce changement de climat a induit une faible reproduction des femelles, donc elles ont moins pondus. Les rares œufs pondus ont pourri à cause du fort taux d'humidité dans le sol lié à la pluviométrie importante. L'ensemble explique un faible taux d'émergence. L'étude se poursuit en 2023 avec le suivi des 31 pontes réalisées en 2022.

Le filet protégeant la station de ponte a été entretenu durant l'année pour garantir son efficacité.

2 animations à destination du jeune public ont également été réalisées. Leurs objectifs étaient de représenter la Cistude, d'étudier sa morphologie, son cycle de vie, et les menaces qui pèsent sur elle. Les animations se sont déroulées à la fois en salle mais aussi sur le site de la population de Cistude.



Photo Cistudons retrouvés lors de l'excavation

89 OEUFS  
19 ÉMERGENTS

## PROGRAMME D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DES CHIROPTÈRES EN SOLOGNE ET VALLÉE DU CHER

Cette année encore, la DREAL et le CD45 ont financé une étude pour améliorer nos connaissances sur la répartition des chauves-souris en Sologne. Ainsi en 2022, les bâtiments publics de 6 communes ont été prospectés. Cette année, 7 propriétaires privés ont également ouvert leur propriété à la prospection. Au total, 26 pièces ont été prospectées, 13 abritent des chauves-souris dont 4 colonies de reproduction et 9 mentions d'individus isolés. 6 espèces étaient présentes ainsi qu'un groupe d'espèces. Il s'agit de la Barbastelle, du Grand Murin, du Murin à oreilles échanquées, de l'Oreillard gris, de la Pipistrelle commune, de la Sérotine commune et des Pipistrelles. Aujourd'hui il reste encore 2 communes à prospector en Sologne.

Grâce aux prospections des gîtes d'estivage, aujourd'hui 88 colonies sont recensées. En 2022, 32 ont pu être suivies. Le constat est très nuancé en fonction des espèces. Le suivi des colonies de Grands Murins apporte de nouvelles informations dans l'évolution de celles-ci. La taille des colonies est probablement liée au mouvement de celles-ci vers d'autres gîtes à proximité. Pour toutes ces espèces, le suivi doit être renouvelé et amélioré sur le long terme.

Depuis 2011, 36 communes ont été également recensées via un inventaire acoustique. Bénéficier de cet inventaire permet de mettre en évidence toutes les espèces présentes sur la commune, celles utilisant des gîtes d'estivage en bâti, comme celles utilisant des gîtes arboricoles. On recense en moyenne 10 espèces sur ces communes sur les 21 présentes en Sologne. Généralement 6 espèces patrimoniales sont recensées au cours de cet inventaire particulier. En 2022, 9 espèces ont été recensées à Coullons, dont 6 patrimoniales. 9 espèces

ont été recensées à Cerdon dont 6 patrimoniales.

L'une des actions de gestion et de protection que mène l'association est le conventionnement « Refuge Chauves-souris ». Ce dernier se développe progressivement en Sologne. Non seulement il permet de protéger durablement les gîtes d'estivage, mais les propriétaires de ces derniers deviennent aussi des ambassadeurs de la protection de ces mammifères. Depuis le début de son engagement dans cette démarche il y a 4 ans, SNE a déjà conventionné 7 refuges. Un refuge supplémentaire est en cours de conventionnement. Le travail de sensibilisation engagé par l'association par la prospection des gîtes, le suivi des colonies, les inventaires acoustiques et l'animation du réseau « SOS chauves-souris » portent leurs fruits et les demoiselles de la nuit sont désormais mieux considérées sur ce territoire sauvage.

Photo : Petit rhinolophe portant 2 jumeaux



## ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LES PLANTES MESSICOLES EN SOLOGNE



**Contexte :** les plantes messicoles vivent dans les moissons, au rythme des cultures. Elles parviennent difficilement à se maintenir dans d'autres conditions. Les changements de pratiques agricoles ont entraîné leur raréfaction. Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des plantes messicoles, SNE a réalisé des inventaires en 2017, 2018, 2020 et 2022. Financement DREAL Centre-Val de Loire.

**Objectif :** mieux connaître la répartition de ces espèces pour mieux les sauvegarder.

**Méthode :** inventaire le long des parcelles agricoles selon le type de cultures et sur des communes propices (part d'espace agricole).

**Résultats :** 57 nouveaux sites de messicoles ont été inventoriés. La répartition de 9 espèces messicoles a été affinée dont une à priorité forte de conservation et deux à priorité moyenne. Communes inventoriées : Fougère-sur-Bièvre, Montrieux-en-Sologne, Feings, Fresnes et Lailly-en-Val.

## IBC DE VILLEFRANCHE-SUR-CHER

En 2021 et 2022, Villefranche-sur-Cher s'est engagée aux côtés de SNE dans l'inventaire de la biodiversité communale. Les objectifs sont multiples : Réaliser un état des lieux de la biodiversité locale, sensibiliser élus et citoyens aux richesses naturelles de la commune et prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces communaux. Pour commencer, 7 sites témoins de la biodiversité ont été sélectionnés pour être étudiés. Des inventaires sur la faune et la flore ont permis de recenser 374 espèces dont 49 autres espèces rares, menacées, ou protégées en France ou en Région CVL. La commune est également accompagnée avec la proposition de mesures de gestion en faveur de la biodiversité portant sur la gestion du bâti, celle des bords de rivières et cours d'eau, des boisements, des bords de route et chemins communaux, et des espèces exotiques envahissantes. Des mesures de gestion spécialisées sur les sites témoins ont également préconisées. En parallèle, plusieurs animations à destination du grand public et du jeune public ont été réalisées. Au total 62 adultes et 72 enfants ont été sensibilisés à la connaissance et à la protection de la nature. Une action à l'initiative de la commune et de la bibliothèque a également été menée. Il s'agit d'un concours photographique auquel 13 personnes ont participé. Grâce à cette action supplémentaire, 88

espèces ont également été recensées. Au-delà de ces actions, une forte communication a été menée. Plusieurs articles de presse ont été produits sur le projet, mais aussi des articles dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune. Enfin, durant toute la durée du projet, un comité de pilotage a fixé, suivi et évalué le projet. Pour terminer, quelques pistes d'actions en faveur de la biodiversité ont été dressées et seront mises en place dans les années à venir.



Animation scolaire IBC Villefranche

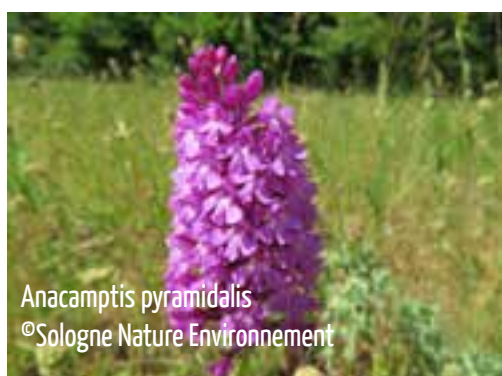
## IBC LE CONTROIS-EN-SOLOGNE

**Contexte :** commune issue du regroupement en 2019 de Contres, Feings, Fougères-sur-Bièvre, Ouchamps et Thenay. IBC 2021-2022. Financements Conseil Régional (via le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais) et la commune. Certains éléments du projet mutualisés avec le projet Objectif Climat 2030 pour plus d'impacts.

**Objectifs :** réaliser un état des lieux de la biodiversité locale, sensibiliser élus et citoyens aux richesses naturelles de la commune et mieux prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces communaux.

**Méthodes et résultats :** sur le volet connaissance l'étude se focalisait sur 7 sites communaux (sauf 1 privé). Inventaires faune, flore et habitats. Valorisation de la bibliographie : OBS'SOLOGNE (grâce à l'ensemble des contributions de bénévoles), inventaires des plantes messicoles, suivi des colonies de chauves-souris. Mise en avant des espèces patrimoniales (menacées et/ou rares) ou à l'inverse d'espèces exotiques envahissantes. Ce projet a permis une meilleure compréhension de la nature multiple des sites et donc des gestions plus adéquates à mener, passant souvent par une gestion moins interventionniste. Restitution au COPIL de suivi du projet (élus), permettant des échanges riches sur la biodiversité présente et les possibilités d'actions de la commune.

**Volet éducation à l'environnement :** 3 animations scolaires à l'école élémentaire de Feings (56 élèves bénéficiaires) et 3 animations grand public (38 participants). En parallèle, communication sur les réseaux sociaux.



Anacamptis pyramidalis  
©Sologne Nature Environnement



Animation Chauves-souris et cie  
©Sologne Nature Environnement

**Objectifs :** Réaliser un état des lieux de la biodiversité locale, dont le site de l'ENS, sensibiliser élus et citoyens aux richesses naturelles de la commune et mieux prendre en compte la biodiversité dans la gestion des espaces communaux.

**Méthodes et résultats :** il s'agissait de la première année du projet. Réunion de lancement menée avec les élus pour présenter le projet et définir les sites. Quelques inventaires ont pu commencer. Organisation du volet animation. La majeure partie des actions (inventaires, animations) se dérouleront sur 2023.

## SUIVI DES AMPHIBIENS DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS (ISD) DE VILLEHERVIERS

Le site de l'ISD de Villeherviers, richement pourvu en espaces et espèces patrimoniales, s'inscrit dans une démarche d'étude et de protection de la biodiversité. Un partenariat est donc mis en place depuis 2011 entre SNE et SUEZ. L'étude des Amphibiens présents sur le site est une des actions majeures de cette démarche. En 10 ans de suivi, 8 espèces ont été recensées dont le Triton crêté, espèce patrimoniale et d'intérêt communautaire. En 2022, SNE a continué le suivi des communautés d'Amphibiens présents sur les milieux humides du site et le suivi de la dynamique des populations de Tritons. Pour cela, le programme POPAmphibien a été renouvelé. Il s'agit de protocoles nationaux coordonnés par la Société Herpétologique de France (SHF).

L'application de ces protocoles permet d'apporter la vision la plus juste possible de l'état des populations et de leur évolution. Deux approches ont été appliquées : le protocole POPAmphibiens communauté et le spécifique Tritons. L'inventaire de toutes les espèces d'amphibiens est réalisé sur toutes les mares. Tandis que le suivi spécifique mené sur les tritons est réalisé sur 3 mares. Au total, 6 espèces étaient présentes. Parmi celles-ci, 3 sont patrimoniales. Ce sont des espèces à enjeux pour l'Europe, la France et la région Centre-Val de Loire. Grâce au protocole spécifique sur les Tritons, 2 espèces ont été étudiées plus précisément : le Triton crêté et le Triton palmé. Le Triton crêté n'a pas été recensé grâce à cette technique bien qu'il était présent au sein des mares.

## OBJECTIF MARES



**Contexte :** les mares, à l'interface entre milieux aquatiques et terrestres, sont des milieux riches en biodiversité et rendent de nombreux services écosystémiques. Les mares ont fortement régressé au cours des dernières décennies. De ces constats est né le projet régional Objectif MARES, porté par la fédération France Nature Environnement CVL et ses associations fédérées dont SNE. Projet 2021-2022. Financement France RELANCE (Etat français et Union Européenne) via la DREAL CVL.

**Objectifs :** mieux connaître le réseau des mares en région, restaurer des mares (5 par SNE), conseiller les propriétaires (collectivités et privés) et communiquer pour mobiliser.

**Méthodes et résultats :** au niveau régional (action portée par une ou plusieurs associations) : création du site internet permettant la saisie des mares et riches en ressources (<https://cdpne.maps.arcgis.com/apps/MapJournal/index.html?appid=7714fa720b6b450f8037855faafdbbc4>), travail cartographique pour identifier la trame des mares régionales pour orienter les actions, travail de coordination, copil régional avec les institutions, travail de communication, etc.

**Au niveau local (SNE) :** communication auprès des collectivités, 6 mares retenues suivi d'inventaires faune-flore, diagnostic, devis puis chantier, échanges préalables avec l'OFB, etc.

### LES MARES :

Mur-de-Sologne parc communal, mare entièrement colonisée par des massettes, chantier bénévole d'arrachage en septembre 2022.

Vouzon : mare privée en milieu boisé, berges embroussaillées, chantier entreprise de réinsertion (ISA GROUPE) en 2022, aide des propriétaires : abattage d'arbres et débroussaillage des berges.

Aubigny-sur-Nère : ancienne carrière devenue une mare, chantier entreprise (ISA GROUP) sur 3 jours pour débroussailler sur la mare et les berges.

Gy-en-Sologne 3 mares sur co-propriété s'inscrivant dans un réseau riche de dizaines de milieux humides, partenariat avec NATURA 2000. Malheureusement du fait de la co-propriété la convention est parvenue trop tard pour permettre une intervention avec le projet en 2022. Le travail sera relancé lors des prochaines opportunités de financements.

Ce projet a permis un travail en partenariat, conséquent, pour la restauration de dizaines de mares en région et une meilleure connaissance du réseau de mares. Un projet qui a intéressé des partenaires et qui permettra de nouveaux financements.



[HTTP://OBJ-MARES.FNE-CENTREVALDELOIRE.ORG/](http://obj-mares.fne-centrevalde Loire.org/)

## AUTOROUTES ET BIODIVERSITÉ

VINCI AUTOROUTES – Réseau COFIROUTE souhaite rétablir les continuités écologiques interrompues par ses autoroutes. Dans ce but, plusieurs passages à petite faune sous l'A71 ont été créés et un passage supérieur routier a été aménagé afin qu'il soit plus attractif pour la faune.

Pour vérifier que les passages à petite faune sont bien utilisés, SNE a continué le suivi par l'installation de pièges photos sur un ouvrage. Il est localisé sur la commune de Salbris et a été suivi du 05/05 au 17/08/2022. Durant cette période 6 espèces ont été observées : Martre des pins, Fouine, Blaireau européen, Martes sp., Léopard à deux raies, et Bergeronnette des ruisseaux. Ce suivi supplémentaire est très important pour prouver l'efficacité de l'aménagement. Les premières tranches de suivis de cet ouvrage ont mis en évidence l'utilisation de la banquette par le Chat forestier et du rat. Désormais 3 ans plus tard, 4 espèces supplémentaires utilisent l'aménagement soit 7 espèces au total. On retrouve des espèces de toutes tailles, dont le blaireau d'Europe dont le gabarit laisse penser que d'autres espèces, telles que la Loutre, puissent utiliser l'encorbellement. Ces ouvrages rétablissent donc progressivement et partiellement la continuité écologique.

SNE a aussi réalisé le suivi écologique d'un pont supérieur réaménagé en faveur des chauves-souris en 2018. Lors de l'étude avant aménagement, aucune traversée de chauves-souris n'avait été identifiée via le passage supérieur. En 2019, le pont a été suivi par l'association. Cette étude a permis de mettre en évidence que les chauves-souris suivent ce pont pour traverser l'autoroute et évitent ainsi toutes collisions avec les voitures et les camions. Au total, 92 traversées ont été identifiées. Le suivi 2022, permet d'évaluer l'utilisation de l'aménagement 4 ans après l'aménagement. Les résultats sont en cours d'analyse. Ils permettront de proposer des améliorations de gestion à mettre en œuvre pour favoriser l'emprunt de cette voie par les chauves-souris.

## INVENTAIRE FLORISTIQUE SUR LA SAULDRE EN CENTRE-VILLE DE ROMORANTIN - SMABS

**Contexte et objectif :** le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS) souhaitait connaître les espèces floristiques présentes sur les îlots qui se sont formés sur la Sauldre afin de mieux réfléchir son action en cas de présence d'espèces patrimoniales ou exotiques envahissantes. Financement : SMABS via le bureau d'études ARTELIA.

**Méthode :** inventaire floristique des 4 îlots et bancs de sables en 2 passages.

**Résultats :** pas d'espèces patrimoniales observées, quelques espèces exotiques envahissantes (*Ludwigia grandiflora*, *Acer negundo*). Cependant plusieurs espèces avec un indice de rareté régionale jusqu'à rare. La rareté de ces espèces s'explique notamment par la part non majoritaire des milieux humides sur le territoire régional, victimes d'une forte régression à l'échelle nationale. Du fait de la régression de ces milieux et de leurs intérêts (biodiversité, services écosystémiques) il a été conseillé de garder la surface maximale de ces milieux permise par les autres usages du site. Sans ces zones d'ensablement le site est constitué d'un miroir d'eau aux berges abruptes artificialisées et initialement imperméabilisées, pauvre en termes de biodiversité végétale et donc animale.

# SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT  
RÉALISE CHAQUE ANNÉE DES  
CENTAINES D'INTERVENTIONS AUPRÈS  
DE TOUS LES TYPES DE PUBLICS POUR  
LES SENSIBILISER, LES FORMER ET LES  
ÉDUIQUER À L'ENVIRONNEMENT.

L'ASSOCIATION EST AGRÉÉE " ASSOCIATION  
ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE DE  
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC " ET SIGNATAIRE  
DES RÉFÉRENTIELS RÉGIONAUX DE QUALITÉ  
DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN  
RÉGION CENTRE JEUNE PUBLIC ET PUBLIC ADULTE.



Après deux années marquées par la crise sanitaire, nos animations ont connu un franc succès en cette année 2022. Beaucoup de demande. Nous avons constaté un regain de la fréquentation de nos animations. Notre équipe a été renforcée par deux animatrices, Marion et Patricia, qui nous ont apporté leur toute leur énergie pour animer cette saison riche en animation.

Merci à nos adhérents, aux partenaires et au public que nous avons pu rencontrer tout au long de l'année.

## BILAN QUANTITATIF GLOBAL



## PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE CHER

### LE PROJET

SNE mène depuis plusieurs années des actions d'éducation en Sologne du Cher. Ce projet s'intitule les « Chéquiers Nature Cher » et permet la réalisation d'un véritable programme éducatif construit avec les enseignants selon leurs envies et leurs besoins, comprenant 3 volets distincts :

1. Entretien avec les enseignants pour définir le contenu pédagogique d'un programme intégrant les objectifs propres à la classe et à l'enseignant, en corrélation avec les programmes de l'Education Nationale.
2. La préparation et la réalisation de 4 demi-journées d'interventions par école encadrées par un animateur nature et conduite selon le programme défini lors de la phase de préparation.
3. La valorisation du projet par les enfants : la classe valorise ensuite les connaissances acquises lors des interventions par des petits livrets, des affiches, des expositions dans l'école...

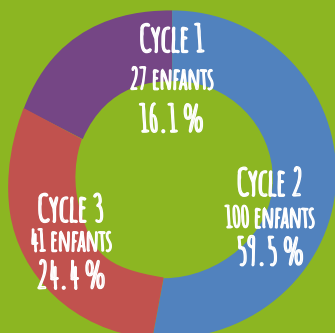
## BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Pour l'année scolaire 2021-2022, ce sont près de 170 élèves répartis en 7 classes dans les différentes écoles de Sologne du Cher qui ont pu bénéficier du programme « Chéquiers Nature Cher » grâce aux financements du CD18.

### ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES :

Ecole des Grands Jardins à Aubigny-sur-Nère  
Ecole maternelle et primaire de Méry ès Bois  
École primaire de Vignoux-sur-Barangeon

CYCLE 1 : PS > GS  
CYCLE 2 : CP > CE2  
CYCLE 3 : CM1 > 6<sup>ème</sup>



### LES THÈMES ABORDÉS EN 2021-2022 :

- Les petites bêtes de l'eau,
- La chaîne alimentaire,
- Les alliés du jardinier,
- Sur la piste des animaux,
- La vie du sol : décomposeurs et petites bêtes,
- Les décomposeurs du sol,
- La vie de l'arbre, comment le reconnaître ?,
- Découverte des oiseaux,
- Les petites bêtes du sol.

## PROGRAMME ÉDUCATIF 2021-2022

Cette année fut la 14<sup>ième</sup> édition pour le programme éducatif de Romorantin Lanthenay. L'objectif est de sensibiliser les enfants de Romorantin à la nature qui les entoure. Chaque année, 3 séances gratuites sont proposées aux écoles de Romorantin. Elles soumettent leur candidature en nous partageant leur projet. Cette année c'est au total 260 enfants sensibilisés à des thématiques naturalistes et environnementales.

**Parmi les candidatures, quatre établissements sont retenus. Voici les écoles pour l'année 2021-2022 :**

- Ecole élémentaire du Bourgeau
- Ecole élémentaire Maurice Leclerc
- Ecole maternelle Les Favignolles
- Ecole Maternelle Petit Mail

**Focus projet Ecole Maurice Leclerc :**

Les enseignants de l'école Maurice Leclerc ont proposé un projet de sensibilisation aux déchets. Les élèves ont travaillé en amont sur la thématique et sur le futur aménagement. Les interventions sur l'empreinte écologique mais aussi sur la construction et la mise en place d'un compost dans l'école sont venues mettre en pratique et renforcer les connaissances des élèves. Grâce aux interventions, les enfants de la classe de CM2 ont donc pu découvrir le fonctionnement d'un composteur au travers de l'étude de compost frais. Puis munis de leur de leurs outils nous avons pu construire et installer le composteur de l'école.



## ACCUEIL DE LOISIRS DE PRUNIER

L'association a été sollicité par l'Accueil de Loisirs de Pruniers en Sologne afin de sensibiliser les enfants sur la thématique des déchets et la biodiversité. Tout au long de l'année, chaque mois, avait lieu une intervention pour chaque groupe de l'accueil (les 4-6ans, les 7-9ans et les plus de 9 ans). Un projet qui représente **au total 30 interventions**. Dans un premier temps, l'objectif était de découvrir les déchets puis dans un second temps, de proposer des solutions pour réduire nos déchets du quotidien et enfin de faire découvrir la nature et la biodiversité proche du centre de loisirs. De nombreuses activités ont donc pu être proposées :

### PÉRIODES ET THÉMATIQUES

- De septembre à décembre
- La découverte des déchets et de la matière
- De janvier à mars
- Limitons nos déchets au quotidien
- D'avril à juin
- Favorisons la biodiversité de notre village

### LES ACTIVITÉS

- Découverte des matières de nos déchets et activité sur la filière recyclage et détournement d'objet
- Fabrication meuble en palettes, coussin de récup et de Bee Wrap (photo)
- Fabrication nichoir et mangeoires à oiseaux et pique-nique zéro déchets



Au début du projet des ateliers cuisines et cosmétiques devaient avoir lieu, mais malheureusement, les dépositions sanitaires n'autorisaient pas ce type d'activité en centre de loisirs.

## ÉCOBALADES

Mis en œuvre grâce au soutien de la Région et du Pays de Grande Sologne, Sologne Nature Environnement a coordonné et mis en place des sentiers Écobalades. Écobalades est une application mobile qui permet à ses usagers de rechercher des balades disponibles sur un territoire. Elle donne accès à des informations naturalistes, comme une liste d'espèces présentes sur le parcours ou encore des outils de reconnaissances faunistiques et floristiques (clés de détermination et chants d'oiseaux). Ces sentiers ont été mis en place sur 4 communes du Pays de Grande Sologne : Villeny, Saint Viâtre, Nouan le Fuzelier et Salbris. L'objectif de ce projet était de développer l'offre de tourisme de nature sur le territoire solognot à destination des familles, en mettant en valeur des sites peu exploités et de diffuser les connaissances sur notre environnement.



Ce projet a mobilisé toutes les compétences de l'association. En effet la création de ces parcours impliquait : des inventaires biodiversité ; des rédactions de textes adaptés au public ; mais aussi la conception graphique des panneaux.

La mise à place des sentiers a aussi permis un travail en collaboration avec le CDPNE qui était chargé de mettre de réaliser un parcours à destination des enfants sur une application nommé GUIDIGO (Les flash code téléchargement de l'application sont à côté).



Une partie des sentiers a été inaugurée en 2022, celui de Saint Viâtre sera inauguré le 1er avril 2023.



Inauguration Étang des Levrys

## CREEDD

La Convention Régionale de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable, rassemble les principaux acteurs régionaux et départementaux ayant une politique en faveur de l'éducation à l'environnement. Cette convention permet à de nombreuses écoles de la région de bénéficier de 3 interventions réparties sur l'année scolaire. Pour la troisième année consécutive, nous avons animé ce dispositif pédagogique à destination des élèves de CP jusqu'à la troisième. Les trois animations abordent des thématiques naturalistes ou environnementales (eau, biodiversité, climat, alimentation). Notre équipe d'éducateur-trice a donc accompagné au total sept établissements : deux collèges et cinq écoles primaires.



Représentant un total de 35 interventions.

## PARC FLORAL D'ORLÉANS – LA SOURCE

Notre partenariat avec le Parc Floral d'Orléans – La Source s'est poursuivie en 2022. Après avoir subi la crise du Covid en 2020 et 2021, l'année 2022 a été riche en animations. Nous avons réalisé plus de 70 demi-journées de découverte nature, permettant d'accueillir plus de 5 200 élèves.

## PARTICIPATION AUX PROJETS DU GRAINE CENTRE

SNE adhère au GRAINE CVL, le réseau régional d'éducation à l'environnement.

En 2022, nous avons participé aux projets de la CREEDD : Convention Régionale pour une Education à l'Environnement dans le cadre d'un développement durable. Dans ce cadre, nous intervenons auprès du public scolaire afin de les sensibiliser aux enjeux environnementaux actuels (voir Dispositifs Pédagogiques).

Engagés dans une démarche de qualité de nos interventions, via les référentiels de qualité de l'EEDD en Région Centre (Jeune Public et Grand Public), nous sommes également une des 26 structures à participer au tableau de bord de l'éducation à l'environnement. Cet outil a pour objectif de suivre les

actions d'éducation à l'environnement au sein de l'association. D'une manière plus générale, cela permet de mesurer ce que représente l'éducation à l'environnement à l'échelle régionale et nationale. Au cours de l'année 2022, une nouvelle version de ce tableau de bord a été créée par le GRAINE CVL, nous utilisons donc cette dernière depuis quelques mois.

Au sein du réseau d'éducation à l'environnement, nous avons participé à des journées d'échanges, notamment la journée d'échange des référents Energie & Climat (voir ci-après).

## AUTRES INTERVENTIONS ET PARTENAIRES

### RÉFÉRENTS ENERGIE & CLIMAT



Dispositif de formation et d'échanges entre animateurs en matière d'énergie et climat, ce réseau est constitué de professionnels de l'animation formés spécifiquement sur ce thème.

Chaque animateur de SNE est à même d'accompagner les projets éducatifs et pédagogiques des professeurs de tous niveaux sur ces questions. Dans ce cadre, nous intervenons régulièrement auprès des scolaires et du grand public sur les thèmes de l'énergie et du climat.

En 2022, le GRAINE Centre Val de Loire a organisé une journée annuelle des référents énergie et climat. Cette journée permet à ceux qui le souhaitent de découvrir, d'enrichir et d'actualiser leurs données sur ces thématiques actuelles. Durant cette journée, un temps a été consacré à la découverte de pratiques : chacun a pu partager ses démarches et pratiques pédagogiques afin de se diversifier. Un autre temps était aussi consacré à la mutualisation et à la présentation de nouveaux outils.

## ANIMATION SUR L'ENS DE L'ÉTANG DU PUIS – ARGENT-SUR-SAULDRE

Grâce à un partenariat avec le CD18, nous avons pu proposer des actions de sensibilisation sur l'ENS de l'Étang du Puits afin de valoriser ce site.

Ces actions étaient destinées à un public scolaire ; nous sommes donc intervenus auprès des écoles de Presly et de Ménétréol-sur-Sauldre qui sont en Regroupement Pédagogique Intercommunal. Ainsi,

25 élèves, de la Petite Section au CM2, sont venus sur site et ont pu bénéficier d'animations sur des thèmes naturalistes. Les thèmes ont été choisis en concertation avec l'équipe enseignante et en cohérence avec le programme de l'Education Nationale. Les thèmes qui ont été abordés sont les suivants : découverte des étangs, herbier des arbres et des chemins et les petites bêtes du sol.

## PROGRAMME DE DÉCOUVERTES NATURE « SOLOGNE, NATUREZ-VOUS ! »

Mis en œuvre avec le soutien du Conseil Régional CVL et du CD41, nous avons coordonné et animé notre programme de sensibilisation au patrimoine naturel de Sologne et à l'éco-citoyenneté, sous la forme de sorties de découverte et d'initiation à la nature et à l'environnement. Le grand public, et tout particulièrement les familles et nos adhérents, ont pu bénéficier de cette action menée sur l'ensemble de la Sologne tout au long de l'année.

Quelques sorties ont dû être décalées à cause de la météo. En remplacement de la sortie « Becs crochus de Sologne », un outil de détermination des grands rapaces a été réalisé, à destination du grand public.



Nous avons conceptualisé, édité et diffusé 5 000 calendriers dans le cadre de cette opération, qui détaillent chacune des sorties, le tout accompagné d'une présentation de SNE. Le calendrier est distribué sur chacune de nos activités et diffusé en très grand nombre auprès des offices du tourisme, hébergeurs et professionnels.

Le calendrier a aussi été largement distribué lors des bourses touristiques du Loir-et-Cher et Sologne auxquelles participent les professionnels du tourisme. Toutes les sorties ont par ailleurs fait l'objet d'actions de communication dans les médias. Près de 200 personnes ont participé aux activités en 2022.

En 2022, une vingtaine d'animations ont été proposées au grand public, sur les thématiques suivantes :

TITRE	DATE DE L'ACTIVITÉ ET LIEU	THÈME
Tous aux abris !	Mercredi 16 février à Romorantin-Lanthenay	Fabrication de nichoirs
Qu'est-ce tu crâs ?	Vendredi 25 mars à Pruniers-en-Sologne	Amphibiens
Tous les matins du monde	Samedi 30 avril à Courmemin	Nature à l'aube
Photo nature	Samedi 14 mai à Romorantin-Lanthenay	Photo nature
Des plantes à croquer	Samedi 4 juin à Isdes	Botanique
Becs crochus de Sologne	Samedi 25 juin à Maslives	Rapaces
Une demoiselle...mais pas si frêle !	Samedi 9 juillet à Sennely	Odonates
Des étoiles plein les yeux	Vendredi 29 juillet à Méhers	Astronomie
Vol de nuits – Nuit de la Chauve-Souris	Samedi 27 août à Nouan-le-Fuzelier	Chiroptères
Le brame du Cerf'rial lover	Samedi 24 septembre à l'aube	Brame du cerf
Le brame du Cerf'rial lover	Mardi 27 septembre en soirée	Brame du cerf
Le brame du Cerf'rial lover	Mercredi 5 octobre à l'aube	Brame du cerf
Champignons	Samedi 15 octobre à Vouzon	Champignons
Champignons	Samedi 22 octobre à Orçay	Champignons
Atelier pelote	Mercredi 2 novembre à Romorantin-Lanthenay	Pelotes de réjection
Mais qui est passé par là ?	Samedi 19 novembre à Neuvy	Traces et indices des animaux
Soirée projection : le Blob, un génie sans cerveau	Vendredi 9 décembre à Romorantin-Lanthenay	Le Blob
Fabrication de nichoirs	Mercredi 14 décembre à Romorantin-Lanthenay	Fabrication de nichoirs

## LES ESTIVALES DE L'EAU

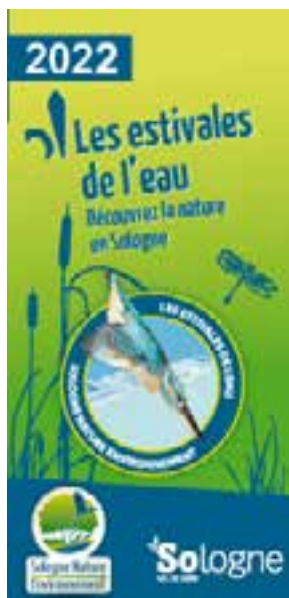
Le projet « Les Estivales de l'eau » a pour objectifs de promouvoir les zones humides de Sologne et de sensibiliser le grand public à la fragilité de ces milieux et à leur importance dans la qualité de l'eau et le fonctionnement hydrique des bassins versants.

Ce projet d'animations, réalisé grâce au soutien du Conseil Régional CVL, du CD18 et du CD41, a regroupé une vingtaine d'animations à thème pour mettre en valeur le patrimoine naturel des zones humides. A raison de 2 sorties par semaine, le programme des Estivales est composé d'animations nature de jour et en soirée, toujours accompagnées par un animateur nature spécialisé. Les sorties ont respecté la fragilité des milieux présentés et ont occasionné un dérangement minimum pour les espèces présentes.

En 2022, le nombre de participations aux sorties a

nettement augmenté. En effet, nous pensons que les participants ont été nombreux car toutes nos conditions d'animation sont revenues à la normale : les jauges cette année étaient à 20 personnes et les mesures sanitaires se sont adoucies (le port du masque n'était plus obligatoire et le pass-sanitaire non plus). Aussi, nous avons eu une météo plus clémente qu'en 2021 malgré quelques animations qui ont quand même dû être annulées à cause de la pluie. Tous ces facteurs ont favorisé la présence des participants à nos sorties et, lors de nos échanges, nous avons pu relever une certaine envie de ressortir de la part de nos participants. En bref, un été qui revient à la normale !

Encore cette année, nous pouvons affirmer que les Estivales de l'Eau est un programme de sortie nature ancré et reconnu. Il est identifié sur le territoire de la Sologne par les différents publics cibles et représente un atout majeur quant au tourisme en Sologne. Il représente l'importance d'un « tourisme vert », d'un tourisme respectueux et valorisant l'environnement, surtout dans une telle région naturelle.



## ANIMATION SUR L'ENS DE L'ÉTANG DU PUIITS – CERDON DU LOIRET

Dans le cadre de l'appel d'offres pour l'animation des ENS du Loiret, nous proposons des découvertes de l'étang du Puits, à Cerdon, depuis 2017.

Ces animations ont donc lieu sur le site de l'étang du Puits, classé « Parc Départemental ». Tous les ans, nous proposons 5 animations afin de découvrir les richesses naturelles par des approches variées.

En 2022, les animations proposées sont celles-ci-contre : (mettre visuel affiche)

Cette année, une cinquantaine de personnes ont participé aux sorties natures organisées sur ce site.



# MÉDIATION, ACCOMPAGNEMENT



SNE ACCOMPAGNE ET  
CONSEILLE LES ACTEURS  
PUBLICS ET PRIVÉS DANS  
LEURS DÉMARCHES DE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE PRISE EN COMPTE DES  
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.

## OBJECTIF CLIMAT 2030 : S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**Contexte :** changements climatiques actuels, leurs impacts déjà vécus et la nécessité de s'adapter pour rendre nos territoires plus résilients. Le projet est axé sur l'eau (économies, limitation de l'imperméabilisation des sols, etc) et fait notamment appel aux solutions fondées sur la nature (sfn). Projet régional porté par la FNE CVL et ses associations fédérées dont SNE. Financeurs : Conseil Régional, AELB et les communes accompagnées : La Ferté-Saint-Aubin, Châtres-sur-Cher, Bracieux, Le Controis-en-Sologne. SNE travaille sur ce projet depuis 2019.

**Objectifs :** susciter une prise de conscience, accompagner les élus et les communes via la co-construction d'un plan d'actions, sensibiliser les habitants.

**Méthodes :** échelle communale : état des lieux succinct des vulnérabilités du territoire, permet une meilleure compréhension du contexte. Co-construction d'un plan d'actions. En parallèle animations scolaires et grand public.

**Echelle régionale :** coordination avec les autres associations porteuses du projet, mutualisation et montée en compétence avec des outils communs (classeur technique, etc).

**Résultats :** sur 2022 pour La Ferté-Saint-Aubin finalisation du plan d'actions (transmis début 2023) avec une dizaine d'actions sur la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP), la limitation de l'imperméabilisation des sols, la gestion des fortes chaleurs (végétalisation, ombrage, etc), les économies d'eau (bâtiments publics, habitants, etc.), la sensibilisation des habitants et scolaires... Châtres-sur-Cher et Bracieux : finalisation des états des lieux et plan d'actions (transmis début 2023), dernière action grand public sous forme de stand sur le marché pour aller à la rencontre des habitants et les informer (22 participants). Le Controis-en-Sologne : 3 animations grand public (30 participants) et scolaires (cycle de 3 animations, école d'Ouchamps, 27 élèves). Poursuite de l'état des lieux (finalisation 2023).



## ALERTES AUX POLLUANTS : AGIR SUR SON ENVIRONNEMENT.

**Contexte :** projet de sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et des perturbateurs endocriniens. Projet 2021-2022. Financeurs : ARS-DREAL CVL (Agence Régionale de Santé et Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), appel à projets en santé environnementale. Partenariat avec le CDPNE et ATHENA.

Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut avoir des effets sur la santé, de la simple gêne jusqu'à l'apparition ou l'aggravation de pathologies. Tout le monde est concerné mais la période cruciale est celle des 1 000 premiers jours, incluant la grossesse, période de développement de l'enfant qui peut avoir un impact sur sa santé future. Sont également abordés les perturbateurs endocriniens que l'on peut retrouver, entre autres, parmi les polluants de l'air intérieur.

Le projet s'inscrit dans le cadre du plan régional sur les perturbateurs endocriniens et du Plan Régional Santé Environnement.

**Objectif :** transmettre les informations clés aux parents, futurs parents, assistantes maternelles, professionnels de la petite enfance et toutes les personnes au contact des jeunes enfants pour prendre en compte ces thématiques et agir concrètement.

**Méthode et résultats :** ateliers avec un temps de découverte des thématiques via différents supports qui permettent d'échanger, puis un temps pratique avec la fabrication de produits d'entretien ou cosmétiques pour avoir des solutions concrètes. En 2022 seuls 2 ateliers ont pu être menés : un atelier au Relais Petite Enfance de Vierzon, mutualisé avec le RPE de Foëcy et la crèche de Vierzon (3 structures touchées) ; 1 atelier avec la micro-crèche la forêt enchantée Yvoy-le-Marron. Au total 19 professionnels et 2 parents ont bénéficié de ces ateliers. Des difficultés rencontrées pour planifier d'autres ateliers avec ces structures très occupées. Néanmoins cela a permis de mieux connaître les structures du territoire pour la prochaine édition. Niveau outil, finalisation d'un recueil d'outils de sensibilisation et de ressources.

## PARTICIPATION AUX RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

SNE participe chaque année en de nombreuses occasions au débat public. Notre association, créée en 1984 et agréée par les Ministères de l'Environnement et de la Jeunesse et Sports dès 1987, s'attache en effet à faire prendre en considération les préoccupations environnementales par les décideurs publics ou privés.

Pour participer aux processus décisionnels, exprimer notre position et nous informer, l'association est représentée dans de nombreuses réunions de concertation touchant aux problématiques environnementales de la Sologne. SNE siège notamment en 2022 (sans compter notre présence dans les réseaux associatifs) dans plus de 50 instances de concertation institutionnelles, participant ainsi pleinement au débat public en Sologne :

- Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature
- Commission départementale d'Aménagement Foncier du Conseil Général du Cher
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur des Chiroptères
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur de la Cistude d'Europe
- Comité de pilotage concernant le Plan national d'Actions en faveur de la Loure
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur des Odonates
- Comité de pilotage concernant le Plan National d'Actions en faveur des insectes pollinisateurs
- Comité de pilotage de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des messicoles
- Comité de pilotage du plan d'action pour la sensibilisation des habitants de la région Centre-Val de Loire aux enjeux des perturbateurs endocriniens
- Comité technique du pôle faune de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB)
- Commission départementale de la faune sauvage captive
- Commission de suivi du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Loir-et-Cher
- Commission Locale d'Information (CLI) du centre de production nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux
- Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur du Loir-et-Cher
- Conseil de développement du Pays Grande Sologne
- Comité de programmation LEADER+ du Pays Grande Sologne
- Conseil de développement du Pays vallée du Cher et du Romorantinois
- Conseil de développement du Pays Sologne Val Sud
- Conseil de développement du Pays des Châteaux
- Conseil de développement du Pays Sancerre-Sologne
- Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de la Sauldre
- Comité de pilotage du syndicat d'entretien du bassin du Beuvron
- Convention cadre pour l'éducation à l'environnement en Région Centre
- Comité de suivi scientifique du programme d'éradication de la Grenouille taureau en Sologne
- Comité de suivi des espaces Naturels Sensibles du Loir-et-Cher
- Comité scientifique du schéma départemental des ENS du Cher
- 12 janvier : Réunion du Comité de site de l'ENS de la tourbière des Landes à Ménétréol-sur-Cher (Eva Sempé).
- 22 février : Visio-conférence : Séminaire Régional des Plans Régionaux d'Actions (PRA) en faveur des espèces menacées en région Centre-Val de Loire organisé par la DREAL et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Eva Sempé, Angélique Villeger).
- 18, 19 et 20 mars : Rencontres nationales Chauves-souris à Bourges (Eva et Maurice Sempé, Angélique Villeger).
- 22 mars : Réunion annuelle des correspondants régionaux des Zones Naturelles d'Intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en visio-conférence, organisé par la DREAL et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien - CBNBP (Eva Sempé).
- 29 mars : Réunion du Comité technique Etang du Puits à Argent-sur-Sauldre (Eva Sempé).
- 3 septembre : Le Forum des associations de Romorantin-Lanthenay, avec Sophie Diagne, service civique, et Clotilde Robert, salariée de l'association.
- 16 au 19 septembre : Le festival Sologne Nature Image à Salbris, avec nos adhérents Claude Govehovitch, Yvon-Henry Houzier, Marie-Christine Girard, Lydie Venard, Pierre et Christine Spataro.
- 11 octobre : Réunion pour la rédaction de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des libellules menacées, à Orléans.
- 28 novembre : COPIL PRA (plan d'action régional) Cistudes à Prissac (36).
- 7 décembre: COPIL PRA Chiroptères à Orléans (45).
- 8 décembre : COPIL PRA Papillons de jour à la DREAL à Orléans (45).
- 9 décembre : Séminaire Bâti et Biodiversité à Tours (37).
- 13 décembre : Webinaire FNE CVL - Mieux comprendre les politiques Biodiversité en région Centre-Val de Loire.
- 14 décembre : COPIL du Plan Chiroptères du CD41 à Blois (41).
- 15 décembre : COPIL PRA Lézard des Souches en visio.
- 30 décembre : COPIL ENS (espace naturel sensible) de la Grosse Pierre à Mareuil-sur-Cher (41).

Il est également important de noter que les adhérents et salariés de SNE ont par ailleurs pu exercer leur mission de porte-parole de la nature en Sologne au cours de très nombreuses autres réunions moins institutionnalisées, rencontres ou événements locaux.



# VIE DE L'ASSOCIATION

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT  
RASSEMBLE PLUS DE 300 ADHÉRENTS  
RÉPARTIS SUR LES TROIS DÉPARTEMENTS  
QUI COMPOSENT LA SOLOGNE.

AU TRAVERS D'UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE  
ET PLEINE DE CONVIVIALITÉ, SNE EST  
AUSSI UN FORMIDABLE ESPACE D'ÉCHANGES  
ET DE RELAI DE L'INFORMATION.

## SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION

Le site internet de SNE a continué son ascension en 2022 avec la création de plusieurs articles dans la rubrique "SNE, Vue de l'intérieur" :



- Chouettes, chauves-souris et Cie
- La solution face aux «ravageurs» : Les hôtels à insectes !
- Les estivales de l'eau, balade à Tour-en-Sologne

Notre site internet s'intitule [www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org), il représente notre association et nos actions en faveur de la nature en Sologne. Il a pour vocation d'informer le visiteur sur l'association et les actions qu'elle entreprend.

Nous décrivons l'activité de SNE en présentant ses permanents et adhérents et ceux siégeant au conseil d'administration mais nous expliquons le travail que l'association est amenée à faire ainsi que les animations destinées au grand public ainsi qu'au jeune public. Nos animations sont également visibles sur ce portail et notre site offre la possibilité de réserver sa prochaine animation nature ou sortie naturaliste via le portail ADDOCK. Nous essayons de transmettre un maximum

d'informations et d'actualité de notre fédération FNE ou autre acteur de l'environnement sur notre site. Nous essayons d'expliquer comment agir collectivement en faveur de l'environnement en y expliquant nos commissions et groupes de travail et comment les rejoindre, en mettant les différentes études menées par nos naturalistes ainsi que

les gestes à suivre, nos luttes, etc... Un onglet entier est dédié à la Sologne et aux milieux qui la compose.

Vous pouvez vous inscrire et payer directement en ligne pour assister à nos sorties. De même, l'adhésion en ligne par carte bleue y est possible de manière sécurisée grâce à notre partenaire HELLOASSO.

Les visites sur le portail sont composées comme ce qui suit :

Les sources	Nombre de visites au global sur 2022
SP Page Builder (constructeur des pages notre site)	1 353 295 depuis sa création
Hébergeur O2Switch	75 069
Google Analytics	35 470

Nous avons publié 13 articles sur notre site internet en 2022 abordant principalement les sujets de la faune et la flore de Sologne et nous avons publié 83 événements sur ce même portail de la nature.

## LETRE SOLOGNE NATURE INFOS

Notre revue trimestrielle « Sologne Nature Infos » est publiée 4 fois dans l'année : en Février, en Mai, en Août et en Novembre (n° 120 à n° 123). Cette revue est un des moyens nous permettant d'exercer notre rôle de porte-parole de la biodiversité en Sologne et d'informer nos adhérents. Elle nous a permis d'éditer de nombreux articles sur l'actualité de l'environnement et de la Sologne, sa faune et sa flore, ses projets et la vie de l'association. Elles sont toutes disponibles ici : <https://www.sologne-nature.org/l-association/publications/category/2-sologne-nature-infos>. Cette lettre est réalisée par le pôle vie associative et prend en compte les autres pôles de l'association ainsi que ses adhérents pour mettre en place la ligne éditoriale ainsi que pour la rédaction d'articles.

Sur l'année 2022, la SNI (les 4 numéros confondus) a été téléchargée 705 fois.



## NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Sologne Nature environnement est présente sur de nombreux réseaux sociaux :



- Notre page Facebook qui a passé les 8 539 abonnés en 2022 !  
[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/SOLOGNENatureEnvironMT](https://www.facebook.com/SOLOGNENatureEnvironMT)



- Instagram où nous suivent 1 451 abonnés  
[HTTPS://WWW.INSTAGRAM.COM/SOLOGNE\\_NATURE\\_ENVIRONNEMENT/](https://www.instagram.com/SOLOGNE_NATURE_ENVIRONNEMENT/)



- Youtube où nos différentes vidéos cumulent environ 14 608 vues  
[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCPR\\_CYYW1AQ8YZWA60KGWOW](https://www.youtube.com/channel/UCPR_CYYW1AQ8YZWA60KGWOW)



- Linkendin où nous suivent 299 abonnés  
[HTTPS://WWW.LINKEDIN.COM/COMPANY/SOLOGNENatureEnvironnement](https://www.linkedin.com/company/SOLOGNENatureEnvironnement)

Le but de ces réseaux sociaux est de tenir informés les abonnés sur nos activités et actualités. Nous possédons également un groupe Facebook dédié à nos adhérents pour leur permettre de partager leur passion commune à l'environnement.

## LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Il s'est déroulé le samedi 3 septembre à Romorantin-Lanthenay à la Fabrique Normant. Nous avons pu redorer notre image, renouer le lien avec les autres associations et avec nos adhérents. Le stand a attiré plusieurs curieux et amoureux de nature, nous avons fait plusieurs adhésions suite à cette journée et ce fut l'occasion de partager un agréable moment avec notre Président Etienne Verschueren, Clotilde Robert notre Responsable Communication et Sophie Diagne, Volontaire en Service Civique au pôle communication.



## FÊTE DE L'AUTOMNE ET DU CHAMPIGNON

La « Fête de l'Automne et du Champignon », plus communément connue sous le nom de « Salon du Champignon » existe depuis plus de 30 ans. Au départ, il était question seulement de champignons, au fur et à mesure des années, il a évolué avec son temps et sont venus s'ajouter divers ateliers, exposants et expositions. En 2022 nous comptons 11 Exposants et 5 Expositions différentes. Le salon a permis de réunir, le temps d'un week-end plus de 600 personnes, salariés, bénévoles et visiteurs. Ce sont 30 bénévoles qui se sont investis dans ce salon du vendredi au dimanche soir. Ils se sont relayés à divers postes comme l'entrée, le débat, la vente de livres, la grainothèque, le stand SNE, la buvette, l'atelier enfant, les expositions de bois, de fruits sauvages ou de champignons, l'animation au micro, les photographies, etc...

Le but de ce salon est de sensibiliser les promeneurs aux champignons qu'ils peuvent croiser sur leur chemin et par la même occasion de les éduquer à notre environnement en leur faisant découvrir les différentes essences de bois et de fruits sauvages que l'on peut trouver en Sologne. Ce salon est aussi une occasion propice pour faire découvrir l'association SNE aux visiteurs et pour qu'ils rencontrent les artisans et producteurs locaux de la Sologne.

De plus, chaque année un thème est mis en avant, en 2022 le thème choisi fut "La forêt et le climat" et nous organisons donc le salon en fonction du thème gagnant. Pour parfaire le thème, un film est diffusé et s'ensuit un débat avec un conférencier (bénévole de notre association qui est un forestier à la retraite). Le film dure 26 minutes et a été diffusé par ARTE en Janvier 2020. Le film « Sauvons nos forêts » parle du concept de gestion écologique des forêts.

Suite à l'élection du thème, nous avons tout de suite abordé le sujet des œuvres du concours scolaire. La plupart du temps, 3 concours sont mis en place comme une sculpture, une BD ou un poème, une mosaïque

ou un dessin.

Toutes les œuvres ont été exposées lors de notre salon de l'automne et du champignon les 8 et 9 octobre à la salle Sudexpo à Romorantin-Lanthenay. La classe gagnante de chaque catégorie s'est vue remettre un diplôme pour une animation nature d'une demi-journée gratuite pour la classe et tous les participants du concours ont reçu un lot contenant un coffret pour fabriquer un Herbarium ainsi qu'un livre pour reconnaître les arbres par les feuilles.

Cette année, presque 160 espèces de champignons ont pu être exposées malgré l'été caniculaire et la sécheresse que nous avons eu cette année. Ces espèces ont pu être récoltées par des bénévoles et déterminées par des spécialistes qui sont les mycologues de la Société d'Histoire Naturelle basée à Blois. De plus, nous avons récupéré leur exposition d'essences de bois qui répertorie une soixantaine d'espèces présentes en Sologne et les branchages ont été récoltés par le groupe botanique de notre association. En plus de ces deux expositions, nous mettons en place une exposition de fruits sauvages également récoltée par le groupe botanique de l'association.

Nous avons également mis à disposition du public une exposition sur les chiroptères arboricoles, une autre sur les forêts de Sologne et une dernière sur les champignons. Ces 3 expositions étaient sur pied et disponibles à la lecture.

Ce salon fut une réussite comme les salons précédents. Les retours sont positifs, les exposants souhaitent conserver leur disposition de cette année pour l'année prochaine et la disposition du salon a beaucoup plu également. Les choses à revoir seraient le jeu sur le salon, la disposition des concours scolaires et le vin d'honneur, l'association se fournirait plutôt chez les exposants.



Alors pour rejoindre l'aventure fabuleuse du Salon du Champignon et participer à son expansion, rejoignez-nous : [clotilde.robert@sologne-nature.org](mailto:clotilde.robert@sologne-nature.org)

## JOURNÉE DES ADHÉRENTS

La journée des adhérents s'est déroulée le 5 novembre 2022 sous un format spécial afin de marquer les esprits pour cette année. Le but était de faire participer les adhérents de l'association à revoir les valeurs pour lesquelles SNE et tous ses adhérents souhaitent se mobiliser. Nous avons donc travaillé autour de 4 tables rondes sous les sujets qui paraissent évident pour une association telle que SNE. Ils sont les suivants :

- La Sologne,
- L'environnement,
- La nature,
- L'association Sologne Nature Environnement.

De ces travaux autour de ces 4 tables rondes sont nait 3 nouvelles commissions et 1 dernière a été renouvelée avec de nouveaux membres.

**Les commissions en question sont :** Commission Prise de Position, Commission Budget et Financement, Commission Règlement Intérieur, Commission Communication Interne et Externe.

Toutes les commissions ont été créées et ont pu se réunir afin de s'organiser pour l'année 2023.

Si vous désirez vous inscrire et participer à une ou plusieurs de ces commissions, écrivez à Clotilde Robert à l'adresse suivante, elle vous ajoutera aux commissions choisies : [communication@sologne-nature.org](mailto:communication@sologne-nature.org)

## LES ADHÉRENTS EN 2022

Nous avons obtenu 274 adhésions qui se décomposent de la manière suivante :

- 189 adhésions sur le département 41 dont 51 romorantinois
- 20 adhésions sur le département 45
- 16 adhésions sur le département 18
- 9 adhésions sur le département 36
- 9 adhésions sur le département 37
- 31 adhésions hors région CVL
- Dont 9 entreprises
- 100 femmes
- 76 hommes
- 89 familles qui comptent pour 2.5 personnes soient 222.50 personnes au total en moyenne

Soit un total de 407 adhérents sur 2022 (175 individuelles + 9 entreprises + 89 familles\* 2.5)

## COMMISSION COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE

Initiée en 2010, cette commission est formée de salariés, d'administrateurs et d'adhérents qui ont tous l'envie et la volonté de rassembler et de dynamiser notre vie associative. Leur but est de mettre en avant les adhérents et les bénévoles de l'association en organisant diverses manifestations afin de les remercier et également de créer du lien, de mobiliser et sensibiliser le plus de personnes possible sur la mission principale de l'association : la protection de la nature et de l'environnement.

La commission s'est réunie 1 fois et les projets revus par cette commission en 2022 ont été :

- La lettre trimestrielle Sologne Nature Infos
- Les actualités de la semaine Facebook (page) et (groupe)
- Courrier aux adhérents (relance, invitation AG, envoi calendriers)
- Base de données adhérents

La commission communication s'est vue réorganisée avec de nouvelles personnes pour 2023, alors si vous aussi vous voulez rassembler et sensibiliser le plus de personnes possible, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Clotilde Robert - [communication@sologne-nature.org](mailto:communication@sologne-nature.org)

## GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Notre groupe ornithologique a organisé en 2022, 7 sorties sur l'avifaune pour les adhérents de l'association sur les thématiques suivants :

- Oiseaux hivernants,
- Oiseaux migrateurs,
- Chants d'oiseaux,
- Suivi des espèces patrimoniales nicheurs de Sologne.

2 réunions de cadrage en lien avec nos objectifs concernant l'avifaune (organisations et bilans des suivis de l'avifaune, nouvelles ornithologiques, partage d'observations...) se sont déroulées en février et en novembre.

## COMPTAGES DES OISEAUX D'EAU HIVERNANTS

Comme dans la plupart des pays d'Europe, chaque année à la mi-janvier, a lieu l'enquête internationale sur les oiseaux d'eau hivernants coordonnée par WETLANDS International. Lors de cet événement organisé par SNE en Sologne, une 50aine d'étangs, en plus de la Loire en Loir-et-Cher, ont été comptés le dimanche 16 janvier 2022. Le nombre total de participants a été de 22 cette année (15 de SNE, 6 de LOIR ET CHER NATURE, 1 de l'OFB).

La synthèse globale de ces comptages permet d'estimer la taille des populations, d'évaluer les tendances numériques et de cartographier la répartition des espèces à l'échelle de la voie de migration Est-atlantique.



l'équipe du comptage bravant le froid (F.Pelsy)

## SUIVI DE LA NIDIFICATION DES OISEAUX PATRIMONIAUX EN SOLOGNE

SNE recense chaque année, au printemps et en été, les espèces dites « patrimoniales » qui nichent en Sologne, c'est-à-dire des espèces d'oiseaux qui se reproduisent en faibles effectifs sur l'ensemble du territoire national et pour lesquelles la Sologne revêt un intérêt spécifique.

Il s'agit du Grèbe à cou noir, du Butor étoilé, du Blongios nain, de la Grande Aigrette, du Héron pourpré, du Bihoreau gris, du Héron gardebœuf, de l'Aigrette garzette, de la Sarcelle d'été, de la Nette rousse, de l'Aigle botté, du Busard des roseaux, du Balbuzard pêcheur, du Milan noir, de l'Élanion blanc, de la Mouette rieuse, de la Mouette mélanocéphale, des Guifettes moustac et noire, de la Sterne pierregarin, du Guépier d'Europe, de la Cisticole des joncs, de la Rousserolle turdoïde et de la Bouscarle de Cetti. Les populations d'une espèce préoccupante en Sologne, le Grand Cormoran, sont aussi étudiées.

Nous avons assuré, comme chaque année, le suivi régulier d'une soixantaine d'étangs à raison de 2 à 3 passages par mois d'une durée d'observation d'environ 20 minutes par site. En 2022, ce suivi a été réalisé grâce à l'implication de quelques naturalistes bénévoles.



Guifette moustac avec jeunes (F. Pelsy)

## GROUPE BOTANIQUE

Le groupe botanique a organisé en 2022, 8 sorties botaniques et 9 réunions pour les adhérents de l'association sur les thématiques suivants :

- Reconnaissance des arbres et arbustes en hiver par leurs écorces,
- Les orchidées, et autres familles de plantes,
- Les fruits sauvages,
- Les champignons.

À chaque fois les ateliers d'exposés théoriques étaient suivis par des sorties d'identification sur le terrain. Le tout dans la plus grande convivialité, ponctué par des pique-niques champêtres et des balades dans la nature.

Orchis négligé (E. Sempé)



## GROUPE MAMMIFÈRE

Le groupe « mammifères » est riche d'une quarantaine de bénévoles, débutants ou experts, tout le monde est le bienvenu. Ensemble, nous cherchons à nous former et à mieux connaître les mammifères de Sologne. Côté terrain, quelques sorties ont rythmé l'année 2022. Côté communication et mobilisation, le groupe s'est un peu perdu de vue.

Pour les sorties, quelques comptages en sortie de gîte des chauves-souris ont été réalisés par les adhérents avec la stagiaire en charge des chiroptères de l'association. La Loutre est aussi venue animer les activités du groupe mammifères. Plusieurs bénévoles ont participé à la construction de la première catiche artificielle de Sologne. Ils sont

venus prêter main forte pour le rapatriement du matériel, la coupe, le terrassement et l'assemblage de la catiche.

Aujourd'hui, il est important de renouveler la dynamique ! Si vous avez envie de découvrir les mammifères de Sologne ou tout simplement de vivre des moments conviviaux aux côtés des autres bénévoles et des salariés de notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Apportez avec vous vos envies, vos idées, vos compétences de bricoleur, d'écrivain ou d'observateur, ou venez simplement découvrir les mammifères de la Sologne !

## SUIVI ANNUEL DES SITES D'HIBERNATION DES CHAUVES-SOURIS EN VALLÉE DU CHER



Tous les ans, le premier week-end de février, SNE organise le recensement des chiroptères hivernants dans les cavités de la vallée du Cher. En 2022, 16 bénévoles ont recensé

3038 individus de 12 espèces différentes. Nous avons continué de bénéficier de l'aide précieuse de Cassandra Treyvaud, Michel Roubalay et Philippe Frelon, bénévoles de longue date de SNE. Grâce à l'ensemble des bénévoles, 17 caves ont été inventoriées. Leurs propriétaires ont été sensibilisés par leur rencontre et envoi de comptes-rendus. La dynamique perpétuée depuis 4 ans augmente grandement nos connaissances sur la répartition des sites d'hivernages des chiroptères.

## WEEK-END NATURALISTE SOLOGNE

Le week-end naturaliste en 2022 a malheureusement été annulé suite à l'incidence du COVID sur les organisateurs.

Nous espérons pouvoir à nouveau le réaliser en 2023 pour découvrir des milieux naturels et espèces faunistiques et floristiques sur des nouveaux sites et propriétés privées de la Sologne.



## CRÉATION DE LA BASE DE DONNÉES NATURALISTE EN LIGNE OBS'SOLOGNE



2022 a été une année très active quant à l'amélioration des connaissances sur la faune et la flore de Sologne, grâce à notre outil numérique "OBS'SOLOGNE" ([www.obssologne.fr](http://www.obssologne.fr)). Cette base de données collaborative est ouverte à tous. Grâce à elle, il est possible pour n'importe quel passionné, ou curieux de la nature, de découvrir la faune et la flore du territoire. Par exemple, il est possible de connaître toutes les espèces d'oiseaux recensées en Sologne, mais aussi de consulter les mammifères déjà vus sur une commune. Mieux encore, tout le monde peut faire avancer la connaissance en s'inscrivant sur cette base et en saisissant ses observations ! Une Mésange charbonnière fréquente votre mangeoire ? Vous pouvez le signaler ! Vous avez croisé un Hérisson dans un parc ? Ça nous intéresse ! Ou encore, si vous avez déjà eu la chance de rencontrer la fameuse Salamandre tachetée, alors faites-le savoir ! Et même lorsque vous croisez un animal mort sur la route, vous pouvez nous communiquer cette information.

Toutes les observations sur la nature sont bonnes à partager ! Les données permettent à l'association de mieux connaître la nature, de suivre son évolution, et de mettre en place des actions de préservation pour la nature et la Sologne. Alors venez découvrir OBS'SOLOGNE, un outil numérique au service de la nature en Sologne. En quelques clics, vous pourrez parcourir le site, créer un compte ou saisir vos observations. Vous avez même accès à des tutoriels vidéo ou textes pour prendre en main le site, en toute facilité.

A ce jour, OBS'SOLOGNE compile 263 670 données renseignées sur la base. En 2022, un total de 30 388 données a été enregistré. Parmi celles-ci, il y a 227 espèces d'oiseaux, 207 de papillons, 65 de plantes, 46 de mammifères, 46 de libellules, 38 de coléoptères, 22 d'araignées, 20 d'hémiptères, 9 de reptiles, 9 d'amphibiens, 9 d'orthoptères, 7 autres espèces d'insectes, et 6 de mollusques.

En 2022, une formation à l'utilisation de l'outil OBS'SOLOGNE a également été dispensée aux adhérents. Après quelques heures en plein nature, à la découverte des insectes, les participants ont été initiés aux saisies simplifiées sur l'outil.

## REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du Conseil d'Administration, les permanents et l'ensemble des adhérents de Sologne Nature Environnement tiennent ici à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur concours dans la réalisation de nos différentes missions ainsi que nos partenaires, qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs, et que nous ne nommerons pas individuellement de crainte d'en oublier quelques-uns, tant ils ont été nombreux. Ceux-ci se reconnaîtront très facilement dans ce rapport annuel, que nous leur dédions, car c'est aussi le leur.

# RAPPORT FINANCIER

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

### CHARGES 2022

### PRODUITS 2022

CHARGES D'EXPLOITATION	645 156	PRODUITS D'EXPLOITATION	448 607
ACHATS DE MARCHANDISES	1 711	VENTES DE MARCHANDISES	11 90
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	144 741	VENTE DE SERVICES	82 053
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	12 207	CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	252 274
SALAIRES ET TRAITEMENTS	317 132	REPRISES SUR PROVISIONS, TRANSFERT DE CHARGES	11 230
CHARGES SOCIALES	87 731	REPRISE PROVISION RETRAITE	23 776
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 877	COTISATIONS	7 164
DOTATIONS AUX PROVISIONS	24 418	AUTRES PRODUITS	618
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS	51 126	REPRISE FONDS DÉDIÉS	70 301
AUTRES CHARGES	213		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>738</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>417</b>
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	738	AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	417
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 064</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>5 433</b>
SUR OPÉRATIONS DE GESTION	745	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	5 434
SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	319	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION	
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>646 958</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>454 458</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>PERTE -192 500 €</b>	

En 2022, des salariés de SNE ont été formés pour permettre l'arrêté des comptes suite au départ du directeur de l'association et l'arrêt maladie de sa remplaçante. Ces salariés ont travaillé sur l'avancement des projets au 31/12/2022.

Nous nous sommes aperçus qu'il y avait une anomalie dans les comptes au 31/12/2021, l'avancement des projets au 31/12/2021 ont été analysés avec les salariés et le commissaire aux comptes de manière exhaustive.

Nous nous sommes aperçus d'un écart de 112 650,31 € dû surtout à l'avancement erroné de 2 actions ECOBALADES et ETANGS DES LÉVRYS. Cet écart est important car ces projets contenaient de la sous-traitance pour 61 837,61 € facturée en 2022.

2 ruptures conventionnelles sur 2022 pour un montant de 41 500 € sont venues augmenter le déficit 2022. Nous constatons un déficit sur 2021 de - 111 511 € au lieu d'un bénéfice de + 1 139 €.

# RÉSULTAT CORRIGÉ SUITE À UNE ERREUR DANS LES AVANCEMENTS DE PROJETS AU 31/12/2021

## CHARGES 2022

## PRODUITS 2022

CHARGES D'EXPLOITATION	645 156	PRODUITS D'EXPLOITATION	561 257
ACHATS DE MARCHANDISES	1 711	VENTES DE MARCHANDISES	11 90
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	144 741	VENTE DE SERVICES	82 053
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	12 207	CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	252 274
SALAIRES ET TRAITEMENTS	317 132	REPRISES SUR PROVISIONS, TRANSFERT DE CHARGES	11 230
CHARGES SOCIALES	87 731	REPRISE PROVISION RETRAITE	23 776
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 877	COTISATIONS	7 164
DOTATIONS AUX PROVISIONS	24 418	AUTRES PRODUITS	618
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS	51 126	REPRISE FONDS DÉDIÉS	70 301
AUTRES CHARGES	213	ERREUR FONDS DÉDIÉS 2021	112 650
CHARGES FINANCIÈRES	738	PRODUITS FINANCIERS	417
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	738	AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	417
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 064	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 433
SUR OPÉRATIONS DE GESTION	745	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	5 434
SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	319	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION	
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES CHARGES	646 958	TOTAL DES PRODUITS	454 458
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		PERTE -79 851 €	

# BILAN 2022

## ACTIF 2022

## PASSIF 2022

ACTIF IMMOBILISE	117 220	95 754	21 466		FONDS ASSOCIATIFS	23 020
	BRUT	AMORTISSEMENT	NET		1. FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	9 159
2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 094	5 094			RÉSERVES	175 959
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 926	90 661	20 265		REPORT À NOUVEAU	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 200		1 200		RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-192 500
ACTIF CIRCULANT	224 533		362 091		SUBVENTIONS INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES	30 402
3. CRÉANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	4 703		4 703		FONDS DÉDIÉS, DETTES ET PROVISIONS	222 979
AUTRES CRÉANCES	191 031		191 031		FONDS DÉDIÉS SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	55 233
DISPONIBILITÉS	28 108		28 108		PROVISIONS POUR CHARGES	24 418
AVANCES ET ACOMPTES					EMPRUNTS BANCAIRES	60 000
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	691		691		DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	17 470
					DETTE FISCALES ET SOCIALES	65 858
	341 753	95 754	245 999			245 999

## COMPTES DE CHARGES 2023

<b>60 - Achats</b>	<b>11 570,00 €</b>
Achats matières et fournitures	7 570,00 €
Autres fournitures	4 000,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>25 759,36 €</b>
Locations	16 709,36 €
Entretien et réparation	2 100,00 €
Assurance	6 500,00 €
Documentation	450,00 €
Divers	- €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>37 200,00 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	20 300,00 €
Publicité, publication	3 200,00 €
Déplacements, missions	6 500,00 €
Services bancaires, autres	7 200,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>1 162,00 €</b>
Impôts et taxes sur rémunération	1 162,00 €
Autres impôts et taxes	
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>303 407,00 €</b>
Rémunération des personnels	231 016,00 €
Charges sociales	59 341,00 €
Autres charges de personnel	13 050,00 €
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>180,00 €</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>580,92 €</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>- €</b>
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>10 400,00 €</b>
Provisions remboursement d'emprunt	24 294,23 €
Provision fin de carrière	15 000,00 €
Charges indirectes affectées à l'association	1 166,00 €
Charges fixes de fonctionnement	- €
Frais financiers	- €
Autres	1 166,00 €
<b>Total des charges</b>	<b>430 719,51 €</b>

## CONTRIBUTION

<b>86- Emplois des Contributions volontaires en nature</b>	<b>- €</b>
860-Secours en nature	- €
861-Mise à disposition gratuite de biens et services	- €
862-Prestations	- €
864-Personnel bénévole	- €
<b>TOTAL</b>	<b>430 719,51 €</b>

## COMPTES DE PRODUITS 2023

<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>119 546,00 €</b>
<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>295 210,51 €</b>
Etat - préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	- €
Ministère de la transition écologique et solidaire	43 120,70 €
	- €
Région Centre Val de Loire - Convention verte	75 311,00 €
Région Centre Val de Loire via Politique eau - OC30	5 574,00 €
Région Centre Val de Loire via Pays - IBC	8 600,00 €
Département(s) - préciser :	
Loir-et-Cher, Cher et Loiret	78 007,70 €
	- €
Intercommunalité(s) : EPCI - Préciser :	
Communautés de communes : Défis citoyens, Smictom de Sologne, Grand Chambord	2 500,00 €
Commune(s) (Préciser)	
54 communes de Sologne	45 818,30 €
Organismes sociaux - Préciser :	- €
L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA emplois aidés) - Préciser :	
Services civiques	1 860,00 €
Fonjep jeunes	7 164,00 €
Uniformation	6 000,00 €
Fonds européens	
Autres établissements publics	21 254,81 €
Aides privées	
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 359,00 €</b>
Dont cotisations, dons manuels ou legs	7 500,00 €
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>159,00 €</b>
<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>6 945,00 €</b>
Ressources propres affectées à l'association	- €
<b>Total des produits</b>	<b>430 719,51 €</b>

## PRODUITS VOLONTAIRES

<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>- €</b>
870-Bénévolat	- €
871-Prestations en nature	- €
875-Dons en nature	- €
<b>TOTAL</b>	<b>430 719,51 €</b>



[www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)

## Coordonnées

**Sologne Nature Environnement**  
Château de Beauvais - BP 136  
41200 Romorantin-Lanthenay

 02 54 76 27 18     [info@sologne-nature.org](mailto:info@sologne-nature.org)  
 02 54 76 40 30     [www.sologne-nature.org](http://www.sologne-nature.org)  
 [www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt](http://www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt)

Document rédigé par Sologne Nature Environnement - Imprimé par nos soins sur papier recyclé  
Crédits photos : Sologne Nature Environnement